

Mémorial  Memorial  
du des  
Grand-Duché de Luxembourg. Großherzogtums Luxemburg.

Vendredi, 18 janvier 1935.

N<sup>o</sup> 3.

Freitag, 18. Januar 1935.

Loi du 5 janvier 1935, relative au règlement des comptes généraux de l'exercice 1929.

Nous CHARLOTTE, par la grâce de Dieu Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc. ;

Vu l'art. 104 de la Constitution et l'art. 37 de la loi sur la comptabilité de l'Etat ;

Vu le compte général des recettes et des dépenses effectuées sur fonds de l'Etat pendant l'exercice 1929 et le compte général des recettes et des dépenses effectuées pendant le même exercice sur les fonds spéciaux, comptes dressés le 14 avril 1933 par Notre Directeur général des finances ;

Vu les observations de la Chambre des comptes ;

Notre Conseil d'Etat entendu ;

De l'assentiment de la Chambre des députés ;

Vu la décision de la Chambre des députés du 18 décembre 1934 et celle du Conseil d'Etat du 21 du même mois, portant qu'il n'y a pas lieu à second vote ;

Avons ordonné et ordonnons :

**Art. 1<sup>er</sup>.** Le compte général des recettes et des dépenses effectuées sur fonds de l'Etat pendant l'exercice 1929, annexé à la présente loi, est arrêté comme suit :

*A. Recettes et dépenses ordinaires.*

I. Recettes effectives y compris l'excédent de recettes de l'exercice 1928 par francs 75.414.417,57.....	400.763.826 72
II. Dépenses effectives, francs.....	362.378.232 50
Excédent de recettes, francs.....	38.385.594 22

*B. Recettes et dépenses pour ordre.*

I. Recettes pour ordre y compris l'excédent de recettes pour ordre de l'exercice 1928 par francs: 5.192.872,66.....	10.716.478 91
II. Dépenses pour ordre francs.....	3.870.406 50
Excédent de recettes pour ordre, francs.....	6.846.072 41

**Art. 2.** L'excédent des recettes, à la fin de l'exercice 1929, des fonds spéciaux déposés dans la Caisse de l'Etat, suivant le compte annexé à la présente loi, est arrêté comme suit :

Cautionnements de toute nature.....	47.078.884 59
Fonds de l'administration des bourses d'études de l'Athénée.....	670.745 00
Dette publique. — Titres et coupons prescrits ou non touchés.....	4.979 53
Successions en déshérence non encore acquises à l'Etat.....	131.166 13

Biens séquestrés .....	741 95
Consignations et dépôts.....	2.439.384 48
Douane. — Timbres adhésifs vendus .....	24.672 18
Postes. — Fonds pour mandats.....	86.805.138 75
Fonds appartenant aux sociétés de secours mutuels .....	16.634.793 75
Fonds communal (Réserve formée en vertu des art. 4 et 5 de la loi du 8 août 1907) ..	69.026 14
Fonds d'amortissement de l'emprunt belgo-luxembourgeois.....	9.008.000 00
Fonds d'amortissement des chemins de fer vicinaux .....	106.562 50
Fonds spécial pour la construction d'une conduite d'eau intercommunale dans les Ardennes.....	1.866.273 30
Total.....	164.840.368 30
D'où il y a lieu de déduire l'excédent de dépenses de fonds :	
Impositions communales.....	6.451 13
Fonds des dépenses communales .....	1.621.414 75½
Total.....	1.627.865 88½
Soit un excédent de recettes sur les fonds spéciaux déposés dans la caisse de l'Etat de francs.....	163.212.502 41½

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial* pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Château de Berg, le 5 janvier 1935.

Charlotte.

*Le Directeur général des finances,*

**P. Dupong.**

(ANNEXE).

Compte général des recettes et des dépenses pour l'exercice 1929.

Articles.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1929.	Recettes effectuées.
<b>Chapitre 1<sup>er</sup>. — RECETTES.</b>			
<b>Section I<sup>re</sup>.</b>			
1	Excédent présumé des recettes de l'exercice antérieur .....	50.000.000	
<b>Section II. — Contributions directes et accises.</b>			
2	Impôt général sur le revenu et le capital .....	25.000.000	37.993.411 82
3	Surtaxes sur le revenu .....	5.000.000	11.091.276 50
4	Redevance sur le toccage des mines .....	150.000	160.042 35
5	Taxes sur les véhicules à moteur mécanique .....	2.250.000	3.126.698 18
6	Impôt sur les cabarets .....	2.000.000	2.551.722 75
7	Eau-de-vie .....	30.000.00	59.053.266 57
8	Taxes sur la vérification des poids et mesures et le jaugeage des fûts et tonneaux .....	60.000	46.658 65
9	Remboursement par les communes des frais de renouvellement de plans parcellaires déposés aux secrétariats .....	3.000	—
10	Extraits du cadastre .....	3.000	6.635 00
11	Recettes diverses .....	1.000	431.576 84
12	Produit de l'impôt spécial dans l'intérêt du service d'incendie ...	228.600	326.460 30
		<b>64.695.600</b>	<b>114.787.448 96</b>
<b>Section III. — Douanes.</b>			
13	Part du Grand-Duché dans les revenus de l'Union Economique..	43.840.000	60.593.137 02
13 <sup>bis</sup>	Recettes en exécution de l'art. 12 de la Convention établissant l'Union économique .....	10.459.000	11.721.219 52
13 <sup>ter</sup>	Recettes en exécution de l'art. 13 de la Convention établissant l'Union économique .....	2.602.000	3.230.508 00
14	Loyers .....	130.000	183.511 89
15	Recettes diverses .....	50.000	185.333 34
		<b>57.081.000</b>	<b>75.913.709 77</b>
<b>Section IV. — Enregistrement et Domaines.</b>			
16	Enregistrement .....	10.500.000	16.686.350 72
17	Hypothèques .....	1.550.000	2.873.761 35

Articles.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1929.	Recettes effectuées.
18	Successions.....	1.500.000	3.915.417 78
19	Timbre .....	2.000.000	2.767.551 14
19bis	Droit supplémentaire perçu sur les permis de chasse en vertu de l'art. 11 de la loi du 20 juillet 1925 sur l'amodiation de la chasse ....	71.200	—
20	Impôt du timbre sur les lettres de voiture.....	1.500.000	1.813.179 35
21	Taxes d'abonnement sur les titres des sociétés .....	8.000.000	9.914.431 18
22	Impôt sur les billets de banque .....	125.000	125.000 00
23	Droits en sus et amendes en matière de timbre, d'enregistrement, etc.	40.000	222.277 68
24	Amendes de condamnations diverses, dommages-intérêts, restitutions des droits fraudés, confiscations en numéraire .....	450.000	868.983 67
25	Recouvrement des frais de justice et remboursement de frais d'exécution des commissions rogatoires transmises de l'étranger.....	60.000	141.692 96
26	Recouvrement de frais de poursuites et d'instance .....	2.000	5.886 45
27	Fermage de la pêche et des passages d'eau .....	63.000	76.232 98
28	Etablissement piscicole de Warken. — Vente d'alevins et de truitelles..	10.000	10.104 50
29	Domaine forestier de l'Etat. — Produit des ventes de bois et relaiement du droit de chasse, y compris les bois réservés pour le chauffage des bâtiments de l'Etat. ....	640.175	539.660 04
30	Frais d'administration des bois des communes et des établissements publics ; remboursement des traitements des chefs de cantonnement	187.966	187.806 70
31	Ventes immobilières .....	105.000	302.229 16
32	Ventes mobilières — ventes de reproducteurs .....	8.000	94.209 52
33	Id. — Produit des routes et autres ventes mobilières.....	130.000	492.941 32
34	Cassage mécanique de Merkholtz — vente de produits .....	30.000	35.903 00
35	Produit des pépinières forestières.....	58.000	81.877 95
35bis	Produit des pépinières de vignes de l'Etat .....	30.000	35.277 60
36	Locations .....	80.000	87.386 34
37	Frais de ventes immobilières.....	p <sup>r</sup> mém.	27.400 00
38	Frais d'adjudications publiques pour compte de l'Etat autres que les ventes immobilières .....	150.000	388.408 13
39	Taxes et annuités des brevets d'invention et des marques de fabrique	135.000	164.500 00

Articles.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1929.	Recettes effectuées.
39bis	Part du Grand-Duché dans l'excédent des recettes du Service de l'Enregistrement international des marques de fabrique et de commerce .....	60.000	67.674 75
40	Assistance judiciaire et procédure en debet, recouvrements .....	3.000	21.255 70
41	Taxes perçues en vertu de la loi du 23 décembre 1909, sur le registre aux firmes, frais de publication au <i>Mémorial</i> et recettes diverses .....	75.000	223.295 38
42	Impôt sur le chiffre d'affaires .....	42.000.000	47.939.765 56
43	Rentes des concessions minières .....	380.000	352.062 32
44	Id. — Loi du 29 novembre 1913 .....	1.212.208	1.212.208 32
		<u>71.155.549</u>	<u>91.674.781 55</u>
	<b>Section V. — Postes, télégraphes et téléphones.</b>		
45	Postes. — Taxes de lettres et autres recettes .....	14.700.000	15.199.688 55
46	Télégraphes. — Taxes des dépêches et autres recettes .....	1.450.000	1.179.820 41
47	Téléphones. — Abonnements, taxes et autres recettes, y compris le service des horloges électriques, installations et abonnements .....	6.700.000	7.889.559 19
47bis	Produit net des suppléments perçus sur les timbres « Caritas » 1928, en faveur des œuvres de charité .....	195.930	195.931 55
		<u>23.045.930</u>	<u>24.464.999 70</u>
	<b>Section VI. — Prisons, dépôt de mendicité, hospice du Rham, maison de santé à Ettelbruck et établissement des aveugles.</b>		
48	Produit du travail des détenus à Luxembourg ..... 400.000 } — Diekirch ..... 11.000 }	411.000	415.019 71
49	Recettes diverses du service économique .....	3.500	9.337 52
50	Recouvrement des frais d'entretien de reclus, de sourds-muets et autres pensionnaires: a) Aveugles..... 5.000 } b) Sourds-muets..... 5.000 } c) Dépôt de mendicité et Maison de séquestration ... 6.000 } d) Hospice du Rham ..... 800.000 } e) Maison de santé d'Ettelbruck ..... 834.000 }	1.650.000	2.073.454 34
		<u>2.064.500</u>	<u>2.497.811 57</u>
	<b>Section VII. — Recettes diverses.</b>		
51	Part contributive des communes pour subvenir en partie au paiement des pensions du personnel enseignant.....	456.159	545.788 54
52	Part (33 $\frac{1}{3}$ %) incombant aux administrations communales dans le paiement des traitements et des indemnités de résidence du personnel de l'enseignement primaire (art. 4 de la loi du 9 août 1921 sur la revision des traitements) .....	7.602.652	9.098.041 22

Articles.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1929.	Recettes effectuées.
53	Contingents des villes de Luxembourg, Diekirch, Echternach et Esch-s.-Alz. dans les dépenses des gymnases et écoles industrielles y établis ainsi que du lycée de jeunes filles d'Esch-s.-Alz., minerval à payer par les élèves de ces établissements; — contingent de la ville d'Ettelbruck dans les dépenses de l'école agricole et recettes diverses se rapportant à celle-ci; — produit du minerval à payer par les élèves de l'école d'artisans et part contributive de la ville de Luxembourg dans les frais du service intérieur du même établissement (loi du 30 septembre 1909) .....	141.000	201.964 10
54	Part de la ville de Luxembourg dans les frais d'entretien, de gardiennage, d'éclairage etc. du lycée de jeunes filles de Luxembourg (Loi du 3 novembre 1926).....	50.000	47.119 10
55	Droits à payer par les récipiendaires pour l'obtention des grades et des brevets d'instituteurs .....	45.000	49.250 00
56	Banque Internationale. — Traitement et indemnité de résidence du commissaire du Gouvernement.....	55.144	73.203 12
57	Versements pour l'exercice 1929 à titre de participation aux produits des lignes exploitées dans le pays par la Direction générale des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine à Strasbourg .....	3.500.000	—
57bis	Produit de l'emprunt destiné à payer l'insuffisance des retraites des agents du Guillaume-Luxembourg depuis le 1 <sup>er</sup> juin 1921 jusqu'au 31 juillet 1925.....	p <sup>r</sup> mém.	—
57ter	Produit de l'emprunt destiné à fournir les fonds nécessaires à l'exécution des travaux complémentaires du réseau Guillaume-Luxembourg à amortir en 50 années. — 2 <sup>e</sup> tranche (loi du 12 août 1927).	10.000.000	—
57 <sup>a</sup>	Versement par l'Administration des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine pour servir de paiement de la 2 <sup>e</sup> annuité de l'emprunt prévu par l'art. 57ter .....	p <sup>r</sup> mém.	—
57 <sup>b</sup>	Produit des surtaxes destinées à couvrir les charges de la 2 <sup>e</sup> annuité de l'emprunt prévu à l'art. 57bis.....	p <sup>r</sup> mém.	—
58	Versement par les sociétés des chemins de fer pour frais d'inspection et de surveillance .....	28.570	38.513 88
59	Produit de l'établissement thermal de Mondorf-Etat .....	725.000	1.006.574 00
60	Remboursement des dépenses du Crédit foncier et de la Caisse d'épargne	1.430.490	1.832.229 21
61	Intérêts de la dotation du Crédit foncier .....	15.000	15.000 00
62	Excédents de recettes de comptes extraordinaires.....	50.000	132.604 95
63	Remboursement de subsides remboursables pour études moyennes et supérieures .....	p <sup>r</sup> mém.	—
63bis	Vente de cartes agricoles .....	500	—

Articles.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1929.	Recettes effectuées.
64	Intérêts de fonds en dépôt .....	125.000	434.492 82
65	Minerval des élèves de l'école d'accouchement ; frais d'entretien des femmes solvables admises à la Maternité :		
	a) Minerval 1500 x 8 .....	12.000	
	b) Frais d'entretien .....	218.000	
		230.000	227.296 25
65bis	Remboursement de frais d'entretien d'enfants chétifs placés au bord de la mer .....	2.000	23.336 60
66	Recettes du Laboratoire de bactériologie :		
	a) Produit des analyses .....	28.000	
	b) Service de l'inspection des viandes.....	2.000	
	c) Vente de vaccins et de sérums .....	500	
	d) Recettes du service public de désinfection.....	2.000	
		32.500	44.696 05
67	Parts contributives des villes de Luxembourg, Esch-s.-Alz. et Diekirch pour couvrir les frais d'administration des bourses du travail .....	47.000	11.617 50
68	Redevances dues par les concessionnaires de pharmacies .....	71.000	201.979 50
69	Recettes accidentelles et imprévues de toute nature .....	24.000	1.456.775 40
70	Taxes consulaires .....	100.000	48.354 45
71	Subvention aux tramways intercommunaux du canton d'Esch — produit de l'emprunt (lois des 19 mai 1914, 9 août 1921 et 3 mars 1927) .....	p <sup>r</sup> mém.	—
71bis	Intervention financière de l'Etat dans les frais de construction d'une conduite d'eau intercommunale dans les Ardennes — produit de l'emprunt (loi du 26 juin 1927).....	p <sup>r</sup> mém.	—
72	Remboursement à faire à l'Etat sur les allocations de chômage conformément à la loi du 6 août 1921.....	750	4.769 89
73	Remboursement des avances faites aux exploitations commerciales d'éclairage placées sous séquestre.....	p <sup>r</sup> mém.	—
74	Remboursement à l'Etat d'avances consenties à des sinistrés de guerre.....	p <sup>r</sup> mém.	—
75	Remboursement à l'Etat des avances faites aux compagnies des chemins de fer en exécution de la loi du 28 décembre 1920 .....	p <sup>r</sup> mém.	217.051 02
76	Recettes nettes réalisées par le bureau économique — office du combustible.....	300.000	300.000 00
77	Modernisation de l'établissement thermal de Mondorf-Etat. — Produit de l'emprunt (Loi des 12 décembre 1922 et 27 décembre 1924) .....	p <sup>r</sup> mém.	—
78	Remboursement par la République Française des avances faites pour la protection des ressortissants français résidant dans le Grand-Duché .....	p <sup>r</sup> mém.	—

Articles.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1929.	Recettes effectuées.
79	Construction d'un lycée de jeunes filles à Luxembourg. — Produit de l'emprunt .....	p <sup>r</sup> mém.	—
80	Remboursement des frais de fonctionnement du comité central des caisses de maladie (Art. 68 alinéa final de la loi du 17 décembre 1923)	212.000	—
81	Participation du Grand-Duché dans les bénéfices de la Banque Nationale de Belgique pendant les exercices 1927 et 1928.....	p <sup>r</sup> mém.	—
82	Vente d'ouvrages de droit publiés par le Département de la Justice	50.000	—
83	Adaptation de la voirie de l'Etat à la circulation moderne. — Produit de l'emprunt : troisième tranche. (Loi du 12 août 1927) .....	10.000.000	
84	Produit de l'emprunt à réaliser en exécution de la loi du 4 janvier 1928 concernant l'établissement et l'exploitation des réseaux de distribution d'énergie électrique dans le Grand-Duché .....	10.000.000	—
85	Produit de l'emprunt à réaliser en exécution de la loi du 25 mars 1929, autorisant la pose d'un câble téléphonique entre Luxembourg et Rodange-frontière ; extension du central automatique, achat de places à bâtir ainsi que construction et achat de maisons postales	17.000.000	—
86	Produit de l'emprunt à réaliser en exécution de la loi du 31 juillet 1929, autorisant la construction d'un bâtiment des postes à Esch-s.-Alzette .....	5.000.000	
		<u>67.293.765</u>	<u>16.010.657 60</u>
	Total général des recettes ...	335.336.344	325.349.409 15
	<b>Chapitre III. — RECETTES POUR ORDRE.</b>		
1	Recettes et dépenses concernant l'Union économique .....	47.080.000	377.479 98
2	Remboursements d'avances reçues par la Caisse de l'Etat ou dépôts de fonds, ou placements temporaires en titres de l'emprunt grand-ducal .....	1.000.000	604.401 00
3	Postes. — Remboursements aux Offices étrangers .....	500.000	465.172 62
4	Télégraphes et Téléphones. — Remboursements aux Offices étrangers, frais d'express et bons de réponses payées ; — frais à avancer par les comptables.....	2.250 000	2.749.633 80
5	Chemins de fer à petite section. — Emprunt dans l'intérêt de la construction et de l'exploitation (Loi du 26 juin 1897).....	7.455.367	—
6	Chemins de fer à petite section. — Intérêts et amortissement de cet emprunt (Loi du 26 juin 1897) .....	233.292	302.289 23
7	Id. — Produits des rachats anticipatifs des concessions minières octroyées par la loi du 6 juin 1898 .....	48.917	48.917 00

Articles.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1929.	Recettes effectuées.
8	Chemins de fer à petite section. — Emprunt dans l'intérêt de la construction et de l'exploitation (Loi du 28 juin 1911) .....	10.026.000	—
9	Id. — Intérêts et amortissement de cet emprunt.....	482.807	975.712 62
	Total général des recettes pour ordre francs:	69.076.383	5.523.606 25

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
	<b>Chapitre II. — DÉPENSES.</b>			
	Section I <sup>re</sup> .			
1	Liste civile .....	200.000	200.000 00	200.000 00
1bis	Supplément pour frais de représentation de la Maison Souveraine et pour la part de l'Etat dans les frais d'entretien des habitations de la Couronne (Loi du 25 mai 1929 Crédit non limitatif) .....	1.400.000	1.400.000 00	1.420.000 00
	Section II. — Gouvernement.	1.600.000	1.600.000 00	1.620.000 00
2	Traitements et indemnités de représentation du Ministre d'Etat des Directeurs généraux et des Conseillers de Gouvernement.....	890.823	890.823 00	890.234 76
2bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif) ...	15.385	15.385 00	30.770 60
2ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	15.960	15.960 00	16.485 00
3	Traitements du personnel des bureaux et des huissiers de salle du Gouvernement .....	1.725.676	1.725.676 00	1.652.401 91
3bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif) ....	33.865	33.865 00	66.559 20
3ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif).....	46.740	46.740 00	42.447 50
4	Frais de route et de séjour y compris les voyages à l'étranger. (Crédit non limitatif) .....	40.000	40.000 00	105.847 58
4bis	Id. — Restant de l'exercice 1927 .....	2.582	2.582 00	2.581 60
5	Frais d'impression, frais des services de nettoyage et de chauffage y compris un restant d'exercice antérieur....	140.000	140.000 00	138.630 25
5bis	Id. — Restant de l'exercice 1927 .....	2.162	2.162 00	2.161 35
6	Réforme administrative. — Frais .....	15.000	7.600 00	350 00

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
7	Bibliothèque, y compris des restants d'exercices antérieurs..	35.000	35.000 00	34.972 22
8	Archives du Gouvernement. — Acquisitions, matériel et outillage et indemnités dans l'intérêt de la conservation des archives, y compris un restant de l'exercice 1927 .....	12.000	14.045 00	14.045 00
9	Frais de publication du <i>Mémorial</i> .....	120.000	120.000 00	119.561 83
10	Frais de publication de la <i>Pasinomie</i> .....	6.000	6.000 00	6.000 00
11	Statistique .....	267.197	267.197 00	265.937 16
11bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	5.294	5.294 00	40.586 88
11ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif).....	9.120	9 120 00	9.420 00
12	Id. — Frais de route et de séjour .....	5.500	5.500 00	4.706 50
13	Id. — Frais de publication, imprimés, bibliothèque, service de nettoyage et de chauffage .....	43.000	43.000 00	38.462 47
14	Dépenses pour distinctions honorifiques .....	30.000	39.400 00	39.111 24
15	Dépenses diverses et imprévues.....	20.000	15.955 00	11.483 30
	<b>Section III. — Chambre des députés.</b>	<b>3.481.304</b>	<b>3.481.304 00</b>	<b>3.502.756 35</b>
16	Chambre des députés .....	1.000.000	1.000.000 00	1.000.000 00
16bis	Id. — Restant de la session 1927-1928 .....	150.000	150.000 00	150.000 00
	<b>Section IV. — Conseil d'Etat.</b>	<b>1.150.000</b>	<b>1.150.000 00</b>	<b>1.150.000 00</b>
17	Conseil d'Etat.....	137.500	137.500 00	119.556 70
	<b>Section V. — Secrétariat de la Grande-Duchesse.</b>			
18	Traitement du secrétaire .....	72.375	72.375 00	72.374 40
18bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	1.378	1.378 00	2.755 20
19	Frais de bureau, de déplacement et autres.....	4.000	4.000 00	2.041 25
	<b>Section VI. — Relations extérieures.</b>	<b>77.753</b>	<b>77.753 00</b>	<b>77.170 85</b>
20	Légations et consulats (Crédit non limitatif).....	205.000	205.000 00	249.117 98
21	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de la Cour permanente d'arbitrage à La Haye (sans distinction d'exercice) .....	8.500	8.500 00	7.601 50
22	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de la Société des Nations .....	175.000	175.000 00	170.977 25

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
22bis	Part contributive du Grand-Duché aux frais de l'organisation et du fonctionnement du Comité international technique d'experts juridiques aériens.....	7.100	7.100 00	6.940 25
22ter	Contribution à l'œuvre entreprise par la Société des Nations en vue de l'établissement des réfugiés arméniens dans la République d'Erivan .....	35.000	35.000 00	34.974 00
		430.600	430.600 00	469.610 98
	<b>Section VII. — Justice.</b>			
23	Traitements et indemnités des magistrats et fonctionnaires de l'ordre judiciaire.....	4.114.870	4.096.692 00	4.028.050 58
23bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	78.690	78.690 00	169.013 72
23ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif).....	82.080	82.080 00	75.105.00
24	Frais de bureau des justices de paix.....	7.500	8.112 00	8.110 69
25	Dépenses du casier judiciaire, de la police des étrangers, du service anthropométrique et de la police judiciaire. .	60.000	59.990 00	51.516 45
26	Frais d'impression et fournitures aux bibliothèques des tribunaux et des barreaux, frais d'éclairage, de nettoyage et du service de chauffage .....	96.000	113.576 00	113.567 11
27	Publication de la Pasicrisie Luxembourgeoise. — Subside...	20.000	20.000 00	20.000 00
27bis	Codification du Code civil et du Code de procédure civile et publication d'ouvrages de droit, y compris un restant de l'exercice 1928 .....	200.000	178.350 00	107.065 00
28	Frais de bureau des officiers du ministère public près les tribunaux de police et indemnités du personnel .....	15.750	15.750 00	15.750 00
29	Frais de route et de séjour .....	7.000	7.000 00	1.523 40
30	Frais de bureau du greffier de la Cour et des greffiers des tribunaux d'arrondissement .....	4.100	4.100 00	4.100 00
31	Jetons de présence des membres non magistrats de la Haute Cour militaire .....	400	400 00	—
32	Frais de justice civile et militaire et frais d'exécution des commissions rogatoires transmises de l'étranger ; indemnités des membres des tribunaux arbitraux en matière d'assurance-accidents et en matière d'assurance-vieillesse et invalidité et en matière de louage de service des employés privés (loi du 17 décembre 1925) — ces frais pouvant être avancés par les comptables et être régularisés comme les frais de justice urgents (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	100.000	100.000 00	604.659 71

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
32bis	Acquisition d'une auto cellulaire avec accessoires et pièces de rechange .....	100.000	121.650 00	121.650 00
33	Huissiers audienciers, indemnités.....	14.000	14.000 00	13.695 75
34	Huissiers — indemnités (Crédit non limitatif) .....	30.000	30.000 00	34.000 00
35	Frais d'exécution d'arrêts criminels (Crédit non limitatif) ..	p <sup>r</sup> mém.	—	—
		4.930.390	4.930.390 00	5.367.807 41
	<b>Section VIII. — Cultes.</b>			
	<i>a) Culte catholique.</i>			
36	Traitements du clergé .....	5.764.412	5.764.412 00	5.692.710 80
36bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif) ...	129.672	129.672 00	273.541 38
37	Frais de bureau et de voyage et de séjour de l'évêque et des ecclésiastiques qui l'accompagnent en raison d'une mission spéciale .....	7.000	7.000 00	7.000 00
38	Indemnités revenant aux ecclésiastiques chargés de l'instruction religieuse dans les écoles primaires (art. 26 de la loi du 10 août 1912 sur l'organisation de l'enseignement primaire) (sans distinction d'exercice).....	175.000	175.000 00	174.112 93
39	Séminaire — traitements du directeur et des professeurs .	195.573	195.573 00	195.572 64
39bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)...	3.952	3.952 00	7.908 00
40	Bourses d'études à des élèves nécessiteux du Séminaire ...	12.000	12.000 00	12.000 00
41	Subside pour la bibliothèque du Séminaire .....	3.000	3.000 00	3.000 00
42	Subside pour le culte catholique (y compris l'indemnité pour rémunérer les ecclésiastiques s'occupant des intérêts spirituels des Italiens) ; indemnités à des ecclésiastiques étrangers qui étendent leur administration spirituelle sur les localités limitrophes du territoire grand-ducal et indemnités pour la rémunération des ecclésiastiques chargés du remplacement de prêtres malades ...	25.000	25.000 00	24.875 00
	<i>b) Culte protestant.</i>			
43	Traitement du pasteur protestant.....	40.768	40.768 00	40.767 84
43bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)...	807	807 00	1.612 80
44	Subside .....	34.000	34.000 00	34.000 00
	<i>c) Culte israélite.</i>			
45	Traitement du rabbin.....	35.973	22.548 00	18.612 46

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
45bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)...	807	807 00	744 80
46	Subside .....	10.000	23.425 00	23.425 00
		<u>6.437.964</u>	<u>6.437.964 00</u>	<u>6.509.883 65</u>
	<b>Section IX. — Corps de gendarmerie et de volontaires.</b>			
47	Traitements et indemnités des officiers, de l'aumônier et de l'instituteur .....	542.624	542.624 00	542.623 86
47bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)...	9.764	9.764 00	20.347 60
47ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	6.840	6.840 00	5.887 50
48	Solde, indemnités et dépenses de service du corps de gendarmerie et des volontaires, y compris un restant d'exercices antérieurs .....	6.656.738	7.653.460 00	7.545.169 11½
48bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif) ...	104.152	104.152 00	172.960 18
48ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	224.580	224.580 00	238.992 50
49	Dépenses de casernement des brigades de gendarmerie ..	345.000	347.500 00	346.332 83
49bis	Acquisition d'un immeuble servant au logement de la brigade de gendarmerie de Redange .....	225.300	225.300 00	225.259 30
49ter	Renforcement de l'effectif de la gendarmerie (Loi du 25 mai 1929) .....	1.250.000	250.778 00	250.582 10
		<u>9.364.998</u>	<u>9.364.998 00</u>	<u>9.348.154 98½</u>
	<b>Section X. — Chambre des comptes.</b>			
50	Traitements, indemnités de résidence et indemnités des membres et des employés de la Chambre des comptes et jetons de présence des conseillers honoraires.....	506.177	489.215 91	431.774 04
50bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif) ...	10.490	10.490 00	15.939 00
50ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif) .....	15.960	15.960 00	15.972 50
51	Frais de bureau (impressions et bibliothèque comprises), frais d'éclairage et de nettoyage et dépenses imprévues.	10.000	26.961 09	26.961 09
		<u>542.627</u>	<u>542.627 00</u>	<u>490.646 63</u>
	<b>Section XI. — Recette générale.</b>			
52	Traitements et indemnités de résidence du personnel .....	328.055	328.055 00	320.349 52
52bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)...	6.732	6.732 00	13.076 00
52ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	6.840	6.840 00	7.475 00

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
53	Frais de contrôle, indemnités pour pertes de caisse, services extraordinaires, primes d'assurances contre le vol, remplacements et dépenses imprévues .....	19.000	19.000 00	12.814 87
54	Frais de gestion proprement dits, y compris le prix du loyer, du chauffage et de l'éclairage etc.....	18.000	18.000 00	18.000 00
55	Frais de bureau .....	8.000	8.000 00	7.139 95
56	Intérêts, agio et frais d'avances reçues ou de paiements à faire à l'étranger par la Caisse de l'Etat (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.000	1.000 00	161 70
57	Intérêts dus par l'Etat sur le compte courant ouvert auprès de la Caisse d'épargne (Crédit non limitatif) .....	10.000	10.000 00	413.300 05
58	Dépenses occasionnées par l'étude des questions d'ordre financier (sans distinction d'exercice) .....	2.500	2.500 00	—
		<b>400.127</b>	<b>400.127.00</b>	<b>792.317 09</b>
<b>Section XII. — Contributions directes, accises et cadastre.</b>				
59	Traitements et indemnités pour les fonctionnaires et employés de l'administration .....	4.229.760	4.070.108 17	3.889.179 79
59bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif) .....	84.000	84.000 00	144.040 92
59ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	77.520	77.520 00	80.397 50
60	Jetons de présence aux conseils des taxateurs et de revision ; indemnités diverses et imprévues du personnel ..	160.000	151.457 35	151.357 35
61	Frais de route et de séjour .....	150.000	150.000 00	140.673 75
62	Cadastre. — Rétributions variables (sans distinction d'exercice) .....	100.000	259.378 88	259.378 88
63	Renouvellement partiel des plans cadastraux .....	1.000	—	—
63bis	Triangulation générale du pays (sans distinction d'exercice) — Troisième crédit .....	250.000	260.186 65	260.186 65
64	Frais de bureau de l'administration des contributions, des accises et du cadastre, y compris les impressions et les instruments et les frais d'installation de stations téléphoniques aux bureaux du personnel de l'administration	275.000	267.813 35	255.622 60
64bis	Acquisition de coffres-forts pour les receveurs des contributions .....	32.500	32.500 00	3.725 00
65	Impositions communales dues par l'Etat en vertu de l'art. 8 de la loi du 25 décembre 1889. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	40.000	40.000 00	244.591 85

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
66	Expédition des rôles des contributions directes .....	35.000	37.212 70	37.212 70
67	Frais de poursuite et d'instance pour le recouvrement des contributions ; apposition de scellés sur les appareils en repos, y compris des restants d'exercices antérieurs....	30.000	30.000 00	20.107 95
68	Ordonnances de décharge et de réduction, de remise et de modération en matière de contributions directes (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.250.000	1.250.000 00	1.019.386 10
69	Restitution d'accises et d'autres droits (Crédit non limitatif)	5.000.000	5.000.000 00	4.040.255 55
70	Dépenses diverses .....	10.000	17.602 90	17.602 90
71	Service de jaugeage officiel ; service des compteurs d'alcool ; — dépenses diverses (sans distinction d'exercice) .....	150.000	147.000 00	112.065 59
72	Frais d'expertise, frais judiciaires (sans distinction d'exercice).....	10.000	10.000 00	—
		11.884.780	11884.780 00	10675.785 08
	<b>Section XIII. — Enregistrement et domaines.</b>			
73	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et expéditionnaires de l'administration, des stagiaires-expéditionnaires et du garde des domaines .....	1.599.788	1.566.626 32	1.564.037 01
73bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)....	30.480	30.480 00	66.597 69
73ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif) .....	27.360	27.360 00	27.345 00
74	Indemnités des commis auxiliaires.....	70.000	70.000 00	61.501 50
74bis	Id. — Restant de l'exercice 1927 .....	4.393	4.393 00	4.392 50
75	Indemnités de déplacement des fonctionnaires de l'administration .....	60.000	72.917 22	72.917 22
76	Indemnités pour gestions temporaires ou remplacement des receveurs et conservateurs.....	20.000	22.691 10	22.691 10
77	Indemnités et dépenses diverses.....	18.250	16.427 35	7.607 85
78	Remises et suppléments fixes des receveurs et des conservateurs (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	262.900	262.900 00	275.831 19
79	Frais de bureau de la direction (impressions et livres compris), des inspecteurs, vérificateurs et receveurs. Publication d'un journal de l'enregistrement .....	120.000	120.000 00	104.376 15
79bis	Frais d'installation du téléphone aux bureaux des inspecteurs et des vérificateurs (7 bureaux) .....	11.000	11.000 00	3.685 55

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
80	Frais de poursuite et d'instance — les frais d'instance pouvant, comme les frais de poursuite, être avancés par les comptables (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	7.500	7.500 00	15.340 49
81	Dépenses à faire par les comptables de l'administration en vertu de la loi du 15 mars 1892, sur la procédure en debet en matière de faillite, et des lois du 23 mars 1893, et du 26 septembre 1919, sur l'assistance judiciaire et la procédure en debet (sans distinction d'exercice) .....	100.000	128.428 55	128.424 55
82	Restitutions (Crédit non limitatif) .....	5.000	5.000 00	—
83	Frais d'adjudications exposés par l'administration des domaines dans l'intérêt de la vente des biens et produits domaniaux .....	15.000	20.189 05	20.189 05
84	Frais de vente d'immeubles .....	1.500	1.500 00	1.038 45
85	Plantations et boisements sur les terrains des fortifications ; réparations urgentes exécutées par l'administration des domaines .....	20.000	20.000 00	20.000 00
86	Remboursements aux tiers intéressés des dommages-intérêts, droits fraudés, etc., recouvrés sur les condamnés (Crédit non limitatif) .....	3.000	3.000 00	1.714 27
87	Fabrication de papier-timbre et de timbres mobiles et dépenses de l'atelier.....	100.000	100.000 00	93.352 85
88	Dépenses diverses, y compris les contributions dues par le domaine (sans distinction d'exercice) .....	25.000	25.000 00	18.730.97
89	Gratifications aux agents de la force publique du chef de la constatation des contraventions en matière d'affiches (art. 9 de la loi du 7 août 1920) .....	2.500	2.500 00	547 50
90	Menues dépenses pour le recouvrement de l'impôt sur le chiffre d'affaires .....	60.000	45.758 41	44.712 86
91	Participation des communes au produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires (Crédit non limitatif) .....	3.000.000	3.000.000 00	3.550.517 02
		<b>5.563.671</b>	<b>5.563.671 00</b>	<b>6.405.550 77</b>
	<b>Section XIV. — Douanes.</b>			
92	Personnel de la douane : Traitements et salaires.....	10.568.672	10568.672 00	10568.671 97
92bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) ...	218.640	218.640 00	353.112 98
92ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif) .....	339.720	339.720 00	357.720 00

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
93	Indemnités du personnel, location, entretien, ameublement, chauffage et éclairage des immeubles ou parties d'immeubles affectés au service de l'administration, fournitures de bureau, armement du personnel, matériel de bureau fourni par la Belgique y compris un restant de l'exercice 1927.....	896.000	896.000 00	760.491 66
94	Primes à l'agriculture (Art. 13 de la Convention établissant une Union économique entre le Grand-Duché et la Belgique) (Crédit non limitatif).....	2.602.000	2.602.000 00	3.209.390 90
95	Gratifications et subsides à la caisse de secours des douaniers en cas de maladie.....	20.000	20.000 00	—
96	Loyers de logements de service, mise en état de ceux-ci et menues dépenses.....	60.000	60.000 00	37.829 64
	<b>Section XV. — Crédit foncier et Caisse d'épargne. — Caisses de crédit agricole et professionnel.</b>	<b>14.705.032</b>	<b>14705.032 00</b>	<b>15.287.217 15</b>
97	Crédit foncier et Caisse d'épargne — Traitement du personnel et indemnité du commissaire de surveillance....	1.705.813	1.705.813 00	1.699.146 22
97bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	33.730	33.730 00	68.598 68
97ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif).....	38.760	38.760 00	41.737 50
98	Frais de premier établissement de caisses de crédit agricole et professionnel, et frais de contrôle (sans distinction d'exercice).....	2.000	2.000 00	12 00
	<b>Section XVI. — Pensions.</b>	<b>1.780.303</b>	<b>1.780.303 00</b>	<b>1.809.494 40</b>
99	Pensions, traitements d'attente et de disponibilité et trimestres de faveur. Suppléments de pensions. (Lois des 26 décembre 1907, 1 <sup>er</sup> août 1913, 28 mai 1919, 28 juillet 1925 et 26 décembre 1925). — Adaptation des traitements et pensions d'Etat au coût de la vie (Loi du 25 mars 1929.) — Honoraires des médecins attachés à la commission des pensions et frais divers. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	22.750.000	22750.000 00	26286.826 57
99bis	Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif).....	242.820	242.820 00	254.832 50
100	Suppléments à des pensionnaires désavantagés par la législation actuellement en vigueur (Crédit non limitatif)....	100.000	100.000 00	9.000 00
101	Secours et subsides permanents; suppléments à des pensionnaires nécessiteux.....	225.000	225.000 00	177.501 28
	<b>Section XVII. — Travaux publics. — Administration.</b>	<b>23.317.820</b>	<b>23317.820 00</b>	<b>26728.160 35</b>
102	Traitements du personnel.....	1.879.992	1.859.992 00	1.685.519 98

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
102bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)...	39.320	39.320 00	66.763 46
102ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	22.800	22.800 00	31.822 50
103	Frais de bureau du personnel ; indemnités et rémunérations de services extraordinaires, dépenses diverses et imprévues.....	75.000	75.000 00	60.410 85
104	Indemnités à allouer aux conducteurs pour travaux communaux (art. 17 de la loi du 29 juillet 1913) .....	127.600	127.600 00	111.798 96
105	Frais de route et de séjour .....	100.000	140.852 16	140.852 16
106	Indemnités des chefs-cantonniers et des cantonniers pour le service des routes et des chemins de halage .....	1.305.571	1.305.571 00	1.227.694 15
106bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)...	28.800	28.800 00	53.652 32
106ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	102.600	102.600 00	96.650 00
107	Frais de déplacement et de remplacement de cantonniers..	30.000	34.549 87	34.549 87
108	Indemnités des chefs-cantonniers et des cantonniers pour le service des chemins repris .....	2.340.028	2.314.625 97	2.045.991 03
108bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)...	52.080	52.080 00	89.142 56
108ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	205.200	205.200 00	184.030 00
109	Frais de déplacement et de remplacement de cantonniers..	40.000	40.000 00	33.618 00
110	Primes de l'assurance contre les accidents des ouvriers et remplaçants de cantonniers pour le service des routes et chemins repris .....	160.000	160.000 00	120.000 00
110bis	Id. — Restants des exercices 1927 et 1928.....	200.000	200.000 00	127.318 80
111	Subside à la masse d'habillement des cantonniers .....	70.000	69.779 10	69.277 40
112	Frais d'adjudications d'entreprises de travaux publics (sans distinction d'exercice) .....	60.000	60.220 90	60.220 90
	<b>Section XVIII. — Travaux publics. — Voirie, rivières et ruisseaux.</b>	<b>6.838.991</b>	<b>6.838.991 00</b>	<b>6.239.312 94</b>
113	Entretien des routes avec leurs dépendances et des chemins de halage .....	5.537.000	5.631.500 00	5.631.337 62
113bis	Dépenses d'entretien supplémentaires des lignes automobiles pour le transport en commun sur les routes de l'Etat .....	250.000	226.700 00	182.955 55

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
114	Transport de matériaux par auto-camions sur les routes et chemins repris (salaires des chauffeurs, entretien, réparations, matières de consommation et assurances) .....	1.195.250	1.221.330 72	1.221.330 72
115	Spramexage ou goudronnage de la grande voirie (Revêtements superficiels au spramex, au goudron ou à l'émulsion) .....	2.000.000	2.000.000 00	1.999.479 28
115bis	Réparation de la grande voirie au moyen de tarmacadam.	500.000	473.919 28	467.402 17
116	Carrières et cassage mécanique de l'Etat, y compris le transport à pied d'œuvre des produits .....	400.000	408.800 00	397.728 40
117	Construction et aménagement de bâtiments et hangars, servant au remisage du matériel de l'administration et d'habitation pour les gardes-matériel .....	182.400	198.600 00	188.516 88
118	Canalisation sous la voirie de l'Etat et des communes, principalement dans les traversées des villes et autres localités (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) ..	1.000.000	1.000.000 00	1.118.460 61
118bis	Canalisation à établir dans la ville de Luxembourg (loi du 27 juin 1910).....	200.000	200.000 00	200.000 00
118ter	Canalisation à établir dans la ville d'Esch-s.-Alz., part de l'Etat (sans distinction d'exercice).....	350.000	350.000 00	222.704 15
119	Entretien des chemins repris par l'Etat .....	6.500.000	6.544.514 00	6.544.329 97
119bis	Dépenses d'entretien supplémentaires des lignes automobiles pour le transport en commun sur les chemins repris par l'Etat .....	366.800	366.800 00	342.156 37
119ter	Entretien du goudronnage et du spramexage exécutés sur les chemins repris.....	1.500.000	1.349.387 50	516.067 30
119 <sup>a</sup>	Réparation des dégâts causés par les hautes eaux à la voirie de l'Etat et de ses dépendances ainsi qu'aux berges et épis de la Sûre et de la Moselle .....	250.000	170.000 00	57.683 00
120	Mise en état des chemins vicinaux en outre des crédits prévus au budget de l'intérieur, y compris les dépenses qu'occasionnent les opérations géodésiques pour la confection des projets de redressement et les dixièmes en garantie .....	4.250.000	4.315.000 00	4.306.113 64
120bis	Chemin vicinal de Clervaux à Eselborn : parachèvement des travaux .....	100.000	100.000 00	98.274 00
120ter	Travaux urgents de mise en état de la voirie vicinale ordonnés en 1928 .....	850.000	866.098 50	866.098 50
121	Indemnités pour terrains à acquérir du chef d'alignements (loi du 13 janvier 1843).....	75.000	75.000 00	12.389 50

Article .	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
122	Confection de projets de routes et achat d'instruments, fournitures de bureau, impressions pour le service des travaux publics .....	112.000	112.000 00	101.367 17
123	Chemins de fer ; service de surveillance, traitements et indemnités.....	217.055	217.055 00	183.202 79
123bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	4.440	4.440 00	7.177 76
123ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif).....	4.560	4.560 00	4.710 00
124	Id. — Frais d'études ; Conseil des chemins de fer Guillaume-Luxembourg; dépenses diverses qui s'y rattachent .....	75.000	75.000 00	64.052 86
124bis	Subventions aux exploitants des chemins de fer à voie étroite en exécution de la loi du 28 décembre 1920 (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.000.000	1.000.000 00	4.375.838 74
124ter	Travaux complémentaires à exécuter sur le réseau Guillaume-Luxembourg (Loi du 12 août 1927) (sans distinction d'exercice) .....	10.000.000	10000.000 00	1.106 60
124 <sup>a</sup>	Unification des chemins de fer luxembourgeois ; frais d'études et honoraires d'experts ; dépenses qui s'y rattachent (sans distinction d'exercice) .....	300.000	300.000 00	149.317 90
125	Prix des billets de libre parcours en chemins de fer délivrés aux membres de la Chambre des députés en exécution de l'art. 202 de la loi du 16 août 1919 .....	19.800	22.619 20	22.619 20
126	Chemins de fer vicinaux ; travaux d'amélioration et acquisition de matériel incombant au propriétaire des lignes, y compris les frais d'études définitives (sans distinction d'exercice) .....	760.000	803.100 00	800.679 31
126bis	Dépenses d'exploitation des lignes de chemins de fer cantonaux de Diekirch à Vianden et de Nœrdange à Martelange .....	400.000	400.000 00	396.976 36
126ter	Mise en état des lignes de chemins de fer cantonaux et de leur matériel (sans distinction d'exercice).....	275.000	275.000 00	271.046 01
126 <sup>a</sup>	Aménagement de la nouvelle gare de Larochette. Travaux de parachèvement.....	1.000.000	1.066.800 00	1.066.730 45
126 <sup>b</sup>	Construction et aménagement d'une gare douanière à Mondorf-les-Bains à frais communs avec la France. — Part du Grand-Duché .....	30.600	30.600 00	30.585 57
7	Dépenses de services automobiles, y compris les dépenses des services du Gouvernement et de l'administration des travaux publics (sans distinction d'exercice).....	1.000.000	898.900 00	898.825 91

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
128	Plantations à établir sur les routes et les chemins repris par l'Etat ; pépinières et élagage d'arbres .....	90.500	92.000 00	91.992 75
129	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos .....	80.000	70.351 50	5.269 27
130	Dépenses diverses et imprévues.....	1.500	6.829 30	6.829 30
131	Correction, curage et entretien des rivières et ruisseaux : dixièmes retenus en garantie (Crédit non limitatif).....	273.500	273.500 00	436.639 55
131bis	Installation de postes d'observation des crues de la Moselle et de la Sûre .....	25.000	25.000 00	—
	<b>Section XIX. — Travaux publics. — Propriétés bâties et autres.</b>	<b>41.175.405</b>	<b>41175.405 00</b>	<b>33287.974 96</b>
132	Habitations de la Souveraine. — Part contributive de l'Etat dans les frais d'entretien .....	300.000	300.000 00	—
133	Entretien, appropriation et réparation des bâtiments de l'Etat et des bâtiments affectés à des services publics : entretien du mobilier et acquisition de meubles ; assurance des bâtiments et du mobilier de l'Etat contre les risques de l'incendie ; taxes d'eau (sans distinction d'exercice) .....	2.735.000	3.088.643 29	3.087.964 76
133bis	Etablissements hospitaliers du Rham. — Construction et installation d'une nouvelle cuisine, d'un réfectoire ainsi que de dortoirs .....	1.000.000	879.457 83	—
133ter	Mise en état et appropriation de l'ancienne Maison Collart-de Scherff acquise par l'Etat .....	750.000	806.542 17	806.542 17
133a	Travaux de grosses réparations exécutés aux bâtiments de l'école industrielle d'Esch-s.-Alz. à frais communs avec la ville ; part de l'Etat .....	88.450	88.450 00	—
134	Bâtiments affectés au service des justices de paix — réparations, entretien, mobilier, chauffage, nettoyage, éclairage et assurance.....	250.000	250.000 00	84.957 81
135	Travaux d'entretien de l'hôtel épiscopal.....	10.000	15.356 71	15.324 82
136	Frais de chauffage et d'éclairage pour les différentes administrations et services publics .....	1.925.000	1.630.000 00	1.606.214 46
137	Fêtes publiques et illuminations.....	10.000	10.000 00	6.269 20
138	Embellissements dans diverses parties du pays .....	75.000	75.000 00	68.850 00
139	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos .....	10.000	10.000 00	984 45
140	Dépenses diverses et imprévues.....	1.500	1.500 00	1.372 62½
		<b>7.154.950</b>	<b>7.154.950 00</b>	<b>5.678.471 29½</b>

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
	<b>Section XX. — Domaines de l'Etat à Luxembourg.</b>			
141	Entretien des ouvrages d'art et des murs de soutènement ...	15.000	15.000 00	15.000 00
142	Travaux à faire sur le domaine de l'Etat provenant de la ci-devant forteresse de Luxembourg et acquisition de terrains, y compris les dixièmes retenus en garantie.....	90.000	90.000 00	89.986 25
143	Voies publiques à créer et mise en valeur des terrains à bâtir, y compris les dixièmes retenus en garantie.....	20.000	20.000 00	20.000 00
144	Entretien de la voirie sur le plateau Bourbon et le domaine de la ci-devant forteresse.....	20.000	20.000 00	20.000 00
		145.000	145.000 00	144.986 25
	<b>Section XXI. — Mines.</b>			
145	Traitements et indemnités du personnel .....	232.701	232.701 00	232.700 08
145bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	4.450	4.450 00	8.909 28
145ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif).....	5.700	5.700 00	5.887 50
146	Id. — Frais de bureau et dépenses imprévues.....	34.700	34.700 00	26.333 95
147	Frais de voyage.....	19.000	19.000 00	16.307 85
148	Cadastre du terrain minier de la zone concessible ; rectification et entretien de l'abornement. — Dépenses diverses et imprévues ; opérations géodésiques.....	2.000	2.000 00	—
148bis	Propagande anti-accidents .....	10.000	10.000 00	2.637 50
		308.551	308.551 00	292.776 16
	<b>Section XXII. — Fonds communal.</b>			
149	Attributions aux communes en conformité des art. 73 et 74 de la loi du 26 novembre 1927, concernant l'impôt général sur le revenu .....	8.000.000	8.000.000 00	8.000.000 00
	<b>Section XXIII. — Travaux communaux.</b>			
150	Subsides aux communes pour construction et réparation d'églises, de maisons d'école et pour d'autres travaux ou dépenses d'utilité communale .....	2.000.000	2.003.150 00	2.003.150 00
151	Versement à la ville de Luxembourg, du chef de l'abolition de l'octroi, en conformité de l'art. 5 de la loi du 26 mars 1920.....	150.000	150.000 00	150.000 00
152	Traitements, frais de bureau, de route et de séjour du personnel du service de contrôle des constructions communales .....	1.800	1.800 00	1.000 00

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
152bis	Etude et confection de projets de conduites d'eau communales et intercommunales; surveillance des travaux d'exécution de ces projets; réparation et acquisition des instruments géodésiques et des articles de bureau nécessaires à l'étude et à la confection de ces projets .....	102.500	102.500 00	82.899 35
152ter	Intervention financière de l'Etat dans les frais de construction d'une conduite d'eau intercommunale dans les Ardennes (loi du 26 juin 1927) .....	2.000.000	2.000.000 00	1.871.818 78
153	Subsides pour construction, entretien et réparation de chemins vicinaux .....	1.000.000	996.850 00	799.700 00
154	Dépenses dans l'intérêt du service de cylindrage au rouleau à vapeur pour la voirie vicinale.....	57.600	57.600 00	56.386 83
155	Emploi du produit de l'impôt spécial dans l'intérêt du service d'incendie (Crédit non limitatif).....	228.600	228.600 00	323.684 60
<b>Section XXIV. — Dette publique.</b>		<b>5.540.500</b>	<b>5.540.500 00</b>	<b>5.288.639 56</b>
156	Annuités et frais (emprunt de 1894) (sans distinction d'exercice) .....	482.000	482.000 00	468.393 38
157	Service de l'emprunt de 1916; remboursement de titres et paiement des intérêts (Loi du 11 août 1916) et frais (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.023.000	1.023.000 00	933.265 34
158	Service de l'emprunt de 1919; remboursement de titres et paiement des intérêts (Loi du 13 août 1919) et frais (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	4.037.600	4.037.600 00	2.858.065 45
159	Service de l'emprunt de 1922; remboursement de titres et paiement des intérêts (Loi du 26 juin 1922) et frais (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	5.435.600	5.435.600 00	5.357.066 30
160	Service de l'emprunt de 175 millions de francs émis en vertu de la convention d'Union économique avec la Belgique: charge d'intérêts de 2% l'an à supporter par le Grand-Duché .....	3.500.000	3.500.000 00	—
161	Constitution, en 50 ans (au taux de 6%) d'un fonds de 175 millions de francs, destiné à rembourser l'avance de pareil montant faite au Grand-Duché en vertu de la Convention établissant une Union économique avec la Belgique .....	650.000	650.000 00	650.000 00
162	Service des Bons du Trésor: paiement des intérêts et autres frais (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.500.000	1.500.000 00	659.701 94
163	Service des Bons du Trésor: Amortissement (Crédit non limitatif) .....	750.000	750.000 00	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
164	Confection de bons de caisse de l'Etat — frais y relatifs et frais de contrôle des bons malpropres et délabrés (Crédit non limitatif) .....	50.000	50.000 00	2.172 80
164bis	Emission de jetons métalliques et de billon. Frais y relatifs (Crédit non limitatif) .....	500.000	500.000 00	12953.800 23
164ter	Remboursement de bons de caisse de l'Etat présentés tardivement à l'échange et retrait des pièces en fer de 25 centimes, y compris un restant de l'exercice 1928 (Crédit non limitatif) .....	500.000	500.000 00	295.131 15
165	Intérêts des consignations et dépôts — lois des 12 février 1872 et 13 mai 1888. (Crédit non limitatif) .....	16.000	16.000 00	28.998 61
166	Rente de concessions minières dans l'intérêt des chemins de fer à petite section.....	216.593	216.593 00	216.593 00
166bis	Crédit destiné à parfaire l'amortissement régulier de l'emprunt dans l'intérêt des chemins de fer à petite section (Loi du 26 juin 1897) .....	16.699	16.699 00	16.698 35
167	Remboursement au profit du fonds spécial des chemins de fer vicinaux du produit des rachats anticipatifs des concessions minières octroyées par la loi du 6 juin 1898 ...	48.917	48.917 00	48.917 00
168	Rentes de concessions minières dans l'intérêt des chemins de fer vicinaux décrétés par la loi du 28 juin 1911 ....	482.807	482.807 00	482.806 65
168bis	Id. — Report du crédit resté disponible à l'art. 149 du Budget de 1927 .....	482.807	482.807 00	482.806 65
169	13 <sup>e</sup> annuité pour le paiement des intérêts et le remboursement de l'emprunt pour la construction des tramways intercommunaux du canton d'Esch-s.-Alz.....	435.152	435.152 00	435.152 00
170	13 <sup>e</sup> annuité pour le paiement des intérêts et le remboursement de l'emprunt contracté dans l'intérêt de la voirie de l'Etat dans le canton d'Esch-s.-Alz. ....	76.350	76.350 00	76.350 00
171	Restant disponible des rentes de concessions minières octroyées par la loi du 29 novembre 1913. ....	92.899	92.899 00	92.899 00
	<b>Section XXV. — Commissariats de district et Caisse de prévoyance des employés communaux.</b>	<b>20.296.424</b>	<b>20296.424 00</b>	<b>26058.817 85</b>
172	Traitements des commissaires et des secrétaires de district et des expéditionnaires, indemnités des employés stagiaires, y compris un restant de fr. 19.326,40 de 1927.....	451.297	445.246 17	445.245 55
172bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)...	8.210	8.210 00	16.469 52
172ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	7.980	7.980 00	9.325 00

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
173	Frais de bureau des commissaires, indemnités et frais de voyage du contrôle de la comptabilité communale ; création d'une bibliothèque aux commissariats et abonnement à des journaux périodiques ; indemnités et frais de déplacement dans l'intérêt des réformes ; loyer des bureaux du commissariat de Diekirch ; dépenses imprévues, y compris la restitution à l'ayant droit d'une caution de fr. 2.500 déposée en conformité de l'art. 107 de la loi communale .....	28.500	32.472 63	32.472 63
174	Frais de route et de séjour des commissaires, y compris un restant de 1284 fr. de l'exercice 1927 .....	13.000	15.590 55	15.590 55
175	Contrôle des caisses et de la comptabilité des communes et des établissements publics. — Traitements des contrôleurs spéciaux attachés à la direction générale de l'intérieur (Loi du 6 avril 1920).....	181.237	181.237 00	181.236 72
175bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	3.624	3.624 00	7.245 00
175ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	13.680	13.680 00	14.130 00
176	Id. — Frais de déplacement .....	7.000	7.000 00	6.596 05
177	Id. — Frais d'expédition des comptes et budgets .....	4.500	5.245 25	5.242 25
178	Suppléments de traitement aux secrétaires communaux en conformité de la loi du 1 <sup>er</sup> juillet 1901 .....	6.150	4.892 40	4.814 16
179	Part de l'Etat dans les suppléments de traitement accordés aux employés communaux en exécution de la loi du 20 juin 1919 sur les droits et devoirs des employés communaux, modifiée par la loi du 23 août 1927 sur la revision des traitements des employés communaux (Crédit non limitatif) .....	855.000	855.000 00	1.865.427 65
180	Part contributive de l'Etat dans le paiement des frais résultant de l'exécution de la loi du 7 août 1912, modifiée par la loi du 28 octobre 1920, concernant la création d'une caisse de prévoyance et de secours des employés communaux et des sages-femmes (art. 25, al. 2 et art. 41) et par la loi du 23 août 1927 sur la revision des traitements et des pensions des employés communaux (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	900.000	900.000 00	1.068.468 30½
180bis	Contribution de l'Etat dans le paiement des frais de rachat des membres de la caisse de prévoyance, aux termes des art. 12 et 16 de la loi du 7 août 1912, modifiée par la loi du 28 octobre 1920, sur la caisse de prévoyance des employés communaux et des sages-femmes (Crédit non limitatif) .....	25.000	25.000 00	271.910 63

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
180 <sup>ter</sup>	Restitution des retenues versées au Trésor par d'anciens fonctionnaires de l'Etat qui, ayant passé au service d'une commune ou d'un établissement public, ont effectué ou effectueront le rachat des années de service antérieures pour la computation de leur pension, restitution qui, toutefois, n'aura lieu qu'à concurrence des sommes débourrées ou à déboursier pour ce rachat (Crédit non limitatif).....	1.000	1.000 00	—
	Section XXVI. — Administration des eaux et forêts.	2.506.178	2.506.178 00	3.944.174 01
181	Traitements du personnel ; indemnités des candidats forestiers stagiaires.....	324.782	314.108 00	291.591 29
181 <sup>bis</sup>	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	5.853	5.853 00	11.164 96
182	Id. — Frais de voyage et de bureau des agents ; dépenses imprévues.....	65.500	59.000 00	55.948 24
183	Suppléments de traitement pour ancienneté de service des préposés.....	7.500	7.500 00	5.783 33
184	Indemnités spéciales en faveur des brigadiers.....	3.000	3.000 00	—
185	Dépenses pour préparer de nouveaux plans d'aménagement des bois communaux et des domaines de l'Etat, y compris l'indemnité du Directeur comme chef provisoire du service des aménagements.....	25.000	43.592 22	41.776 35
186	Crédit pour établir et maintenir des pépinières forestières....	107.000	141.136 11	141.136 11
187	Reconstitution d'un domaine forestier de l'Etat, des communes et des établissements publics, acquisitions et boisements (sans distinction d'exercice).....	900.000	847.208 78	845.701 13
188	Frais d'exploitation des coupes, frais d'entretien, de culture ainsi que de surveillance du domaine forestier de l'Etat.	200.000	220.236 89	220.225 85
189	Dépenses résultant de l'affiliation de l'Etat à l'association d'assurance mutuelle des bois administrés contre les risques d'incendie (arrêté du 22 juillet 1924) (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.000	1.000 00	809 00
190	Institution d'un enseignement forestier élémentaire et cours de perfectionnement des préposés forestiers ; indemnités et frais de voyage des agents chargés des cours et dépenses imprévues, y compris la création d'une bibliothèque forestière. — Subventions aux préposés stagiaires (art. 22 de l'arrêté grand-ducal du 14 novembre 1911)....	20.000	20.000 00	10.046 35
191	Subside à la masse d'habillement des agents et préposés forestiers.....	45.000	45.000 00	45.000 00
		<b>1.704.635</b>	<b>1.704.635 00</b>	<b>1.669.182 61</b>

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
	Section XXVII. — Service sanitaire.			
192	Collège médical ; frais de déplacement . visite des pharmaciens etc.....	50.000	50.000 00	40.261 06
193	Médecins-inspecteurs ; indemnités et frais de déplacement .	45.000	45.000 00	41.760 00
194	Ecole d'accouchement ; indemnités du personnel ; entretien des malades et des élèves ; achat de troussees pour les élèves sortantes ; cours de récapitulation — frais ; entretien du jardin ; dépenses diverses.....	400.000	400.000 00	372.967 87
195	Achat d'antiseptiques pour les sages-femmes.....	70.000	70.000 00	50.203 45
196	Indemnités des hommes de l'art chargés de missions en cas d'épidémies et indemnités pour déclarations de maladies contagieuses .....	4.000	3.235 70	2.990 00
197	Travaux dans l'intérêt sanitaire et hygiénique et subsides aux communes dans le même but .....	1.000.000	1.000.764 30	1.000.764 30
198	Fournitures de désinfectants à des indigents ; achats de sérums curatifs et de vaccins .....	1.000	800 00	625 65
199	Subside à l'Union antialcoolique .....	5.000	5.000 00	5.000 00
200	Laboratoire pratique de bactériologie, y compris le service de l'inspection des denrées alimentaires introduites de l'étranger .....	70.000	74.534 12	74.534 12
201	Laboratoire pratique de bactériologie — Traitements et indemnités fixes .....	174.825	175.025 00	175.023 82
201bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	3.500	3.500 00	6.885 00
201ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif).....	1.140	1.140 00	4.045 00
202	Organisation et exécution du service public de désinfection, création de stations régionales de désinfection (Crédit non limitatif) .....	18.500	18.500 00	40.732 17
203	Id. — Traitements et indemnités fixes .....	67.746	67.746 00	39.557 26
203bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	1.224	1.224 00	1.710 60
203ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	2.280	2.280 00	2.355 00
204	Cours pour gardes-malades ; protection de l'enfance du premier âge (loi du 27 juin 1906), dépenses diverses ; subsides en faveur d'œuvres d'initiative privée, s'occupant de la protection des femmes en couche, des enfants en bas âge et de la jeunesse abandonnée ; prophylaxie des maladies évitables (cancer), et dépenses diverses .....	100.000	34.488 33	24.060 00

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
205	Prophylaxie antituberculeuse .....	200.000	254.178 70	254.178 70
206	Placement d'enfants chétifs au bord de la mer.....	235.000	241.798 85	241.298 50
207	Prophylaxie des maladies vénériennes ; — traitement aux frais de l'Etat .....	200.000	200.000 00	148.369 80
208	Création d'un service d'infirmières-visiteuses par l'Etat ...	p <sup>t</sup> mém.	—	—
209	Part du Grand-Duché dans les frais de l'Office internatio- nal d'hygiène publique à Paris .....	4.600	4.600 00	4.405 65
209bis	Acquisition ou location de films d'intérêt social .....	25.000	25.000 00	—
210	Frais de contrôle des denrées alimentaires et de l'inspection des viandes .....	125.500	125.452 25	118.453 75
211	Menues dépenses ; acquisition d'ouvrages, d'imprimés etc...	2.000	2.047 75	2.047 75
		2.806.315	2.806.315 00	2.652.229 45
	<b>Section XXVIII. — Etablissement thermal et hydrothéra- pique de Mondorf-Etat.</b>			
212	Dépenses d'entretien de l'établissement et du parc .....	210.000	192.344 05	192.344 03
212bis	Id. — Acquisition de chaises, tables, bancs etc. ; mise en état des ponts sur l'Albach à l'intérieur du parc .....	25.000	—	—
212ter	Dépenses d'entretien de l'établissement et du parc. — Res- tants d'exercices antérieurs .....	4.000	3.937 90	3.911 51
213	Frais d'exploitation .....	710.000	737.540 95	737.502 76
213bis	Id. — Acquisition de combustibles, frais de transport etc. ...	80.000	95.115 00	95.114 25
213ter	Id. — Acquisition de combustibles, frais de transports etc. — Restants d'exercices antérieurs .....	30.000	30.062 40	30.062 41
		1.059.000	1.059.000 00	1.058.934 65
	<b>Section XXIX. — Postes, Télégraphes et Téléphones.</b>			
214	Traitements du personnel du service ; indemnités des sur- numéraires, stagiaires-expéditionnaires, aides-facteurs et ouvriers du service téléphonique .....	16.667.270	16756.006 74	16755.318 24
214bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)...	350.000	350.000 00	706.021 12
214ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	837.900	837.900 00	841.827 50
	Indemnités pour services extraordinaires ; frais de rem- placement d'employés et de facteurs en congé. — Indem- nités à des aides temporaires et à des préposés d'agences auxiliaires volontaires .....	1.025.000	1.004.447 06	1.004.357 20

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
216	Indemnités pour frais de route et de séjour et indemnités aversionnelles pour frais de bureau des percepteurs et agents .....	260.000	228.808 48	221.516 00
217	Loyers de locaux et mise en état de ceux-ci .....	605.000	605.000 00	596.001 88
218	Indemnités aux chemins de fer pour transports postaux ; transport des dépêches et des colis .....	420.800	362.240 94	362.240 94
219	Impressions, timbres-poste et cartes postales ; frais de bureau de la direction, des inspecteurs, des perceptions Luxembourg (gare et ville), Differdange et Esch-s.-Alz. des bureaux ambulants et des relais.....	668.700	648.025 86	647.087 25
219bis	Id. — Restant de l'exercice 1927 .....	83.000	83.000 00	82.376 29
220	Subside à la masse d'habillement des facteurs des postes ..	258.000	258.000 00	258.000 00
221	Renouvellement, surveillance et entretien du matériel, y compris les camions ; frais de mobilier et d'installation de perceptions et agences, y compris les bureaux de la Direction, de Luxembourg-gare et de Luxembourg-ville	239.000	259.674 14	259.674 14
221bis	Acquisition d'une machine à adresses pour le service des chèques .....	55.000	55.000 00	53.900 50
221ter	Acquisition d'une machine-comptable pour le bureau télé- phonique à Luxembourg.....	58.000	58.000 00	56.219 40
221 <sup>4</sup>	Acquisition d'auto-camionnettes pour le transport à domi- cile des colis à Differdange, Diekirch et Wiltz .....	185.000	185.000 00	182.148 90
222	Part du Grand-Duché dans les frais des bureaux interna- tionaux .....	26.000	26.000 00	17.271 20
223	Dépenses diverses et imprévues.....	112.000	134.366 78	134.366 78
223bis	Id. — Restant de l'exercice 1927 .....	18.112	18.112 00	18.112 00
224	Gros entretien des réseaux télégraphique et téléphonique ; dépenses diverses et imprévues (sans distinction d'exer- cice).....	3.550.491	3.549.691 00	3.549.690 01
225	Horloges électriques .....	4.000	4.000.00	—
		25.423.273	25423.273 00	25748.127 95
	Section XXX. — Service agricole.			
226	Service agricole — traitements et indemnités fixes .....	507.864	507.864 00	500.531 14
226bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	9.972	9.972 00	18.832 92
226ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limi- tatif).....	19.380	19.380 00	18.232 50

Articles.	LIBELLE.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
227	Id. — Frais de route et de séjour du personnel et acquisition d'instruments, loyers, bibliothèques etc. ....	90.900	90.449 95	89.471 30
227bis	Id. — Restant d'exercice.....	260	260 00	260 00
228	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de l'institut international d'agriculture de Rome (loi du 3 août 1907) (sans distinction d'exercice).....	30.000	30.750 05	30.750 05
228bis	Id. — Report du crédit resté disponible à l'art. 197 du Budget de 1927 .....	20.000	20.000 00	20.000 00
	<b>Section XXXI. — Enseignement agricole.</b>	<b>678.376</b>	<b>678.376 00</b>	<b>678.077 91</b>
229	Ecole et station agricole ; — traitements et indemnités fixes du personnel, du personnel auxiliaire et du concierge.	532.073	532.073 00	508.418 87
229bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	10.844	10.844 00	20.440 96
229ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif).....	20.520	20.520 00	22.372 50
230	Id. — Indemnités du personnel, des chargés de cours, des stagiaires etc. ; — bibliothèque des professeurs et des élèves, acquisition d'instruments, réactifs et ustensiles pour la station agricole et le laboratoire de fermentation ; frais du service intérieur .....	101.400	101.400 00	89.589 32
230bis	Construction d'une nouvelle école agricole, y compris une somme de 3.813.883 fr. restée disponible à l'art. 199* du budget de 1927, deuxième crédit (sans distinction d'exercice) .....	5.000.000	5.000.000 00	4.987.260 05
231	Bourses d'études au profit d'élèves de l'école agricole.....	8.000	8.000 00	7.930 00
232	Subsides pour études agronomiques .....	40.000	40.000 00	32.059 55
233	Cours spéciaux à l'école agricole (distillerie, maréchalerie, etc.) et cours d'adultes à Ettelbruck, à Luxembourg, et éventuellement dans d'autres localités du pays .....	35.000	35.000 00	24.873 65
234	Organisation de champs d'essai et de démonstration dans différentes localités du pays par les professeurs de l'école agricole avec le concours des anciens élèves de l'école agricole .....	50.000	50.000 00	46.000 00
234bis	Id. — Restants d'exercices antérieurs.....	5.000	5.000 00	—
235	Encouragements dans l'intérêt de la réforme de l'enseignement ménager agricole .....	50.000	50.000 00	—
	<b>Section XXXII. — Amélioration des races d'animaux domestiques.</b>	<b>5.852.837</b>	<b>5.852.837 00</b>	<b>5.738.914 90</b>
236	Primes pour l'amélioration de la race chevaline .....	200.000	200.000 00	178.256 60

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
236bis	Id. — Restants d'exercices antérieurs.....	250	250 00	250 00
237	Primes pour l'amélioration des espèces bovine, porcine, ovine et caprine.....	450.000	449.857 00	334.749 70
237bis	Id. — Restants d'exercices antérieurs.....	2.000	2.000 00	—
238	Achat de reproducteurs des espèces de la race bovine. ....	250.000	250.143 00	250.142 05
239	Achat de reproducteurs des races porcine et caprine.....	75.000	75.000 00	75.000 00
240	Elevage du lapin et de la volaille.....	30.000	30.000 00	30.000 00
241	Encouragements aux sociétés d'élevage.....	50.000	50.000 00	50.000 00
242	Création d'un Stud-Book et d'un Herd-Book.....	30.000	30.000 00	7.561 00
	Section XXXIII. — Police sanitaire du bétail.	1.087.250	1.087.250 00	925.959 35
243	Traitements et indemnités des vétérinaires.....	212.971	190.868 00	190.867 64
243bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	4.152	4.152 00	7.783 68
243ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif).....	9.120	9.120 00	9.420 00
244	Indemnités des vétérinaires pour voyages et séjours et pour missions en cas d'épizootie, etc.....	30.000	64.103 00	63.988 73½
244bis	Id. — Restants d'exercices antérieurs.....	20.000	20.000 00	19.311 45
245	Frais d'exécution de la loi du 29 juillet 1912, concernant la police sanitaire du bétail (Crédit non limitatif).....	90.660	90.660 00	286.450 14
245bis	Id. — Suppléments d'indemnités à allouer en exécution de la loi du 28 juillet 1925 (Crédit non limitatif).....	790	790 00	2.889 36
245ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif).....	1.140	1.140 00	1.177 50
245 <sup>4</sup>	Id. — Restants d'exercices antérieurs.....	2.897	2.897 00	2.896 48
246	Lutte contre la tuberculose bovine entreprise par les sociétés d'élevage, les coopératives des laiteries, etc., encouragements, essais de tuberculisation.....	25.000	13.000 00	12.116 00
247	Cotisation du Grand-Duché à l'Office International des épizooties (Loi du 7 janvier 1928).....	2.200	2.200 00	2.116 00
248	Secours du chef de perte ou d'abatage de bétail.....	250.000	250.000 00	250.000 00
248bis	Id. — Restants d'exercices antérieurs.....	104.625	104.625 00	104.625 00
249	Achat de vaccins, toxines, sérums et désinfectants. — Installations sanitaires à la frontière.....	10.000	10.000 00	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
250	Subsides pour pertes de bétail essuyées à la suite de la fièvre charbonneuse et du typhus contagieux (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	10.000	10.000 00	—
	<b>Section XXXIV. — Améliorations agricoles. — Travaux d'irrigation, d'amélioration et de curage des rivières.</b>	<b>773.555</b>	<b>773.555 00</b>	<b>953.641 98</b>
251	Construction de chemins d'exploitation et remembrement parcellaire, frais de mutation, etc. ....	300.000	300.000 00	286.583 77
252	Travaux d'irrigation et d'assainissement .....	100.000	100.000 00	28.514 75
	<b>Section XXXV. — Associations agricoles et horticoles.</b>	<b>400.000</b>	<b>400.000 00</b>	<b>315.098 52</b>
253	Encouragements aux sociétés locales agricoles .....	20.000	20.000 00	16.430 43
254	Encouragements aux sociétés de laiteries coopératives ...	150.000	158.698 55	158.668 34
254bis	Id. — Restants d'exercices antérieurs.....	330	330 00	300 00
255	Société générale d'apiculture. — Organisation de conférences et subventions .....	4.000	4.000 00	4.000 00
256	Subsides divers dans l'intérêt de l'agriculture .....	150.000	123.830 55	65.417 14
257	Encouragements à l'arboriculture, à l'horticulture, à la culture maraîchère — établissement de champs de démonstration .....	15.000	32.470 90	32.469 95
258	Exécution de la convention phylloxérique internationale — service phytopathologique — inspection d'horticulture.	11.000	11.000 00	5.138 50
259	Service météorologique .....	10.000	10.000 00	6.711 30
260	Subsides dans l'intérêt de la protection des oiseaux utiles ; conférences, publication d'un périodique, bibliothèque, distribution de nichoirs, etc. ....	9.000	9.000 00	—
	<b>Section XXXVI. — Viticulture.</b>	<b>369.330</b>	<b>369.330 00</b>	<b>289.135 66</b>
261	Station viticole — traitements du personnel .....	80.695	80.695 00	80.694 12
261bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)...	1.568	1.568 00	3.306 24
261ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	1.140	1.140 00	1.177 50
262	Id. — Enseignement viticole, cours et conférences ; — indemnités du personnel auxiliaire, frais de bureau et de voyage : bibliothèque, entretien des bâtiments etc. ....	85.000	72.171 30	39.959 61
263	Station viticole — Frais d'exploitation etc. ....	300.000	341.634 75	341.634 75
263bis	Station viticole. — Serres chaudes .....	80.600	80.000 00	70.548 20

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
263 <sup>ter</sup>	Id. — Frais d'exploitation. — Restant d'exercice antérieur .....	40.000	40.000 00	40.000 00
264	Améliorations viticoles ; — reconstruction de vignes phylloxériques, par voie de syndicat, remembrement parcellaire, etc.....	250.000	250.000 00	40.502 00
265	Encouragements aux coopératives viticoles .....	400.000	400.000 00	370.800 00
266	Construction de chemins d'exploitation dans les vignes....	250.000	250.000 00	219.427 43
267	Subsides divers dans l'intérêt de la viticulture.....	100.000	69.724 93	45.939 85
267 <sup>bis</sup>	Cotisation du Grand-Duché à l'Office International du vin à Paris (Loi du 30 décembre 1927) .....	22.000	22.000 00	21.146 50
268	Phylloxéra — Exécution de la convention phylloxérique. — Travaux de lutte contre le phylloxéra — indemnités des surveillants locaux .....	10.000	10.830 02	10.830 02
269	Frais d'exécution de la loi du 24 juillet 1909, sur le régime des vins et boissons similaires, traitement du contrôleur des vins.....	34.149	34.149 00	34.148 14
269 <sup>bis</sup>	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	627	627 00	1.331 04
269 <sup>ter</sup>	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	1.140	1.140 00	—
270	Id. — Frais de service du contrôle des vins .....	4.300	4.939 00	4.938 25
271	Subsides pour l'acquisition de fongicides (Crédit non limitatif).....	300.000	300.000 00	398.820 00
272	Arrachage de vignes (primes).....	150.000	150.000 00	149.914 00
		<b>2.110.619</b>	<b>2.110.619 00</b>	<b>1.875.117 65</b>
	<b>Section XXXVII. — Prévoyance sociale.</b>			
273	Assurances-ouvrières. (Exécution de la loi du 17 décembre 1925) et étude des questions sociales .....	4.492.080	4.492.080 00	703.434 51
273 <sup>bis</sup>	Id. — Report du crédit resté disponible à l'art. 230 de l'exercice 1927 .....	1.557.386	1.557.386 00	259.196 81
273 <sup>ter</sup>	Id. — Restants d'exercices antérieurs.....	226.556	226.556 00	9.373 37
273 <sup>a</sup>	Assurance-pension des employés privés, participation de l'Etat .....	p <sup>r</sup> mém.	—	—
274	Frais de fonctionnement du Comité central des caisses de maladie .....	212.000	212.000 00	14.566 65

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
275	Revalorisation des rentes sociales, etc. Secours extraordinaires et suppléments de rente aux crédientiers nécessiteux de l'assurance-maladie, de l'assurance-accidents et de l'assurance-invalidité et vieillesse, ainsi qu'aux bénéficiaires nécessiteux de rentes échues à l'étranger (y compris celle de rentes vieillesse et invalidité). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) ....	3.500.000	3.500.000 00	2.301.660 54
	Section XXXVII. — Logements.	9.988.022	9.988.022 00	3.288.231 88
276	Service des habitations à bon marché (Loi du 29 mai 1906, art. 3). — Traitements et indemnités du personnel ....	322.483	322.483 00	289.886 08
276bis	Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif) .....	6.228	6.228 00	12.034 16
276ter	Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .	9.120	9.120 00	8.915 00
277	Frais de bureau, de voyage et autres .....	51.000	51.000 00	49.478 14
277bis	Id. — Restants d'exercices antérieurs.....	11.140	11.140 00	11.132 61
278	Primes pour la construction d'habitations à bon marché (Crédit non limitatif) .....	2.500.000	2.500.000 00	6.206.605 09
279	Fonds des habitations à bon marché .....	655.500	655.500 00	655.500 00
279bis	Restants d'exercices antérieurs.....	250.000	250.000 00	183.240 37
280	Création et entretien de jardins ouvriers, etc.....	50.000	50.000 00	50.000 00
280bis	Service des logements populaires (Loi du 26 avril 1929) ...	337.293	337.293 00	337.293 00
	Section XXXIX. — Mutualités et coopératives.	4.192.764	4.192.764 00	7.804.084 45
281	Subsides aux sociétés de secours mutuels, y compris les allocations destinées à combler les pertes sur valeurs dépréciées, frais de service de la Commission supérieure...	150.000	150.000 00	145.675 00
282	Subside au profit de la Fédération nationale des sociétés luxembourgeoises de secours mutuels .....	2.000	2.000 00	2.000 00
283	Subside à la caisse de secours des facteurs des postes ....	5.000	5.000 00	5.000 00
284	Subsides aux sociétés de secours mutuels contre la perte du bétail et frais de réorganisation de ces mutualités...	50.000	50.000 00	4.358 41
285	Subsides aux sociétés de secours mutuels contre la perte du bétail, non affiliées à la fédération générale .....	8.000	8.000 00	8.000 00
285bis	Id. — Report du crédit disponible à l'art. 238 du Budget de 1927 .....	5.000	5.000 00	5.000 00
286	Création d'un établissement national d'assurance contre la perte du bétail .....	p <sup>r</sup> mém.	—	—

Articles.	LIBELLE.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
286bis	Subsides aux caisses-maladies, destinés à combler les pertes pour valeurs dépréciées .....	p <sup>r</sup> mém.	—	—
	<b>Section XL. — Commerce, industrie et travail.</b>	220.000	220.000 00	170.033 41
287	Inspection du travail. — Traitements et indemnités fixes...	246.655	246.655 00	246.654 27
287bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	3.917	3.917 00	8.610 72
287ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	1.140	1.140 00	1.177 50
288	Id. — Autres dépenses.....	37.000	37.000 00	23.658 30
289	Bourses du travail — Traitements et indemnités fixes ...	182.665	182.665 00	182.658 56
289bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	3.710	3.710 00	7.428 52
289ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	2.280	2.280 00	2.355 00
290	Id. — Autres dépenses.....	17.000	17.000 00	11.456 30
291	Subsides en faveur de l'industrie, du commerce et du travail, y compris les subsides pour études professionnelles (artisans, commerçants et ouvriers).....	67.000	65.999 60	61.557 15
292	Frais résultant de la participation du Grand-Duché à des expositions et foires internationales.....	25.000	25.000 00	25.000 00
293	Frais résultant de la surveillance du commerce par colportage et de la délivrance des permis de colportage .....	1.500	1.500 00	870 00
294	Frais d'exécution de la loi du 23 décembre 1919, sur le registre aux firmes .....	3.000	4.000 40	4.000 40
294bis	Chambres professionnelles à base élective. — Réimpression de la brochure contenant les dispositions de la loi du 4 avril 1924 et de ses règlements d'exécution .....	14.000	14.000 00	9.600 00
295	Développement du tourisme .....	60.000	105.076 05	103.761 20
295bis	Edition d'affiches-réclames touristiques.....	50.000	4.923 95	4.923 95
	<b>Section XLI. — Enseignement professionnel.</b>	714.867	714.867 00	693.711 87
296	Ecole d'artisans. — Traitements et indemnités fixes.....	996.975	990.428 48	990.427 72
296bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	20.304	20.304 00	38.559 98
296ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	29.640	29.640 00	30.687 50
297	Id. — Indemnités diverses .....	45.000	58.141 27	58.141 27

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
298	Id. — Acquisition d'outillage pour les ateliers, alimentation des collections et dépenses diverses .....	93.350	93.462 07	91.661 82
299	Id. — Frais du service intérieur : indemnité fixe .....	18.512	18.512 00	18.511 20
299bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)...	403	403 00	646 93
299ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	3.420	3.420 00	3.532 40
300	Id. — Autres frais du service intérieur .....	103.560	114.430 09	114.423 74
301	Id. — Bourses pour les élèves indigents .....	45.000	42.655 00	42.505 00
302	Id. — Bourses de voyage au profit du personnel enseignant et des élèves .....	10.000	8.841 05	8.841 05
303	Id. — Assurance du personnel et des élèves contre les accidents du travail et la responsabilité civile ; dépenses dans l'intérêt de l'hygiène scolaire .....	20.000	23.761 45	23.761 45
304	Ecole professionnelle de l'Etat à Esch-s.-Alz. — Traitements et indemnités fixes (Part de l'Etat) .....	99.167	99.167 00	99.103 00
304bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif) ...	2.400	2.400 00	65.746 90
304ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	3.500	3.500 00	4.841 67
305	Id. — Autres dépenses (part de l'Etat) .....	42.400	9.695 78	9.695 78
306	Ecoles des mines, écoles et cours techniques pour adultes, y compris les subsides pour élèves nécessiteux fréquentant ces écoles et cours .....	100.000	110.878 82	110.878 82
307	Cours-conférences organisés par l'Etat, avec la collaboration des unions des classes moyennes, dans l'intérêt de l'éducation professionnelle du commerce et du métier ..	36.000	37.890 00	37.890 00
308	Cours professionnels pour jeunes filles organisés par l'Etat. — Indemnités fixes .....	248.064	248.064 00	248.063 87
308bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)...	5.236	5.236 00	9.602 15
308ter	Id. — Autres dépenses .....	25.000	25.000 00	25.000 00
309	Ecoles professionnelles et ménagères et cours spéciaux pour filles, y compris les subsides pour les élèves nécessiteuses fréquentant ces écoles et cours, les subsides pour études ménagères à l'étranger, ainsi que les subsides à accorder dans l'intérêt des jeunes filles de la classe ouvrière, désireuses de se perfectionner dans la coupe.....	169.500	156.211 79	155.661 42
310	Bibliothèques professionnelles .....	60.000	75.464 20	74.885 05

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
311	Bibliothèques professionnelles du plat pays .....	15.000	14.925 00	11.474 92
	Section XLII. — Enseignement supérieur et moyen.	2.192.431	2.192.431 00	2.274.548 74
312	Gymnases, écoles industrielles et commerciales et lycées de jeunes filles. — Traitements et indemnités .....	7.924.433	7.914.433 00	7.696.992 88
312bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)...	159.124	159.124 00	300.755 15
312ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	140.220	140.220 00	149.535 00
313	Les mêmes établissements — matériel et dépenses diverses concernant l'enseignement supérieur et moyen, y compris un restant de l'exercice 1928 de fr. 13.000 .....	356.500	363.748 20	363.589 40
314	Bourses en faveur d'élèves indigents et doués des gymnases. — Prêts remboursables .....	40.000	40.000 00	40.000 00
315	Bourses en faveur d'élèves indigents et doués des établissements d'enseignement industriel et commercial. — Prêts remboursables.....	35.000	35.000 00	35.000 00
316	Bourses en faveur d'élèves indigentes et douées des lycées de jeunes filles. — Prêts remboursables .....	18.000	18.000 00	18.000 00
317	Bourses pour études universitaires ou pédagogiques. — Prêts remboursables .....	80.000	80.000 00	79.490 00
318	Dépenses diverses résultant de l'exécution des accords intellectuels conclus entre le Luxembourg et la France, resp. la Belgique .....	7.500	10.251 80	10.251 80
318bis	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de l'Institut international de coopération intellectuelle .....	3.521	3.521 00	3.476 50
319	Bibliothèque nationale — Traitements et indemnités ....	27.530	27.530 00	27.529 44
319bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)...	530	530 00	1.058 40
320	Id. — Alimentation, reliures et dépenses diverses.....	150.000	150.000 00	149.085 30
321	Subsides aux communes dans l'intérêt des bibliothèques communales .....	10.000	10.000 00	3.000 00
322	Honoraires des membres des jurys et des commissions d'examen et autres frais y relatifs (Crédit non limitatif).....	210.000	210.000 00	224.944 85
	Section XLIII. — Enseignement primaire.	9.162.358	9.162.358 00	9.102.708 72
323	Commission d'instruction, inspecteur principal et inspecteurs d'arrondissement ; traitements, indemnités .....	381.668	381.668 00	379.630 08
323bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)...	7.162	7.162 00	14.319 20

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
323 <sup>ter</sup>	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	12.540	12.540 00	11.877 50
324	Id. — Frais de voyage et de bureau, achat de livres et de matériel d'enseignement et dépenses diverses concernant l'enseignement primaire .....	110.000	110.000 00	64.784 35
325	Bibliothèque pédagogique ; indemnités .....	16.371	16.371 00	16.369 08
325 <sup>bis</sup>	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	362	362 00	723 36
326	Id. — Alimentation, reliures et dépenses diverses.....	10.750	10.750 00	9.541 60
327	Traitements et indemnités de résidence du personnel enseignant des écoles primaires et primaires supérieures (sans distinction d'exercice) .....	25.306.198	25289.698 00	25289.698 00
327 <sup>bis</sup>	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	542.000	542.000 00	1.114.891 89
327 <sup>ter</sup>	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	585.960	585.960 00	619.780 00
328	Primes de brevet des instituteurs et institutrices en conformité des lois des 10 août 1912, 11 août 1913 et 6 mai 1920 (sans distinction d'exercice) .....	125.000	125.000 00	114.908 32
328 <sup>bis</sup>	Frais d'organisation d'un stage pour les aspirants-instituteurs .....	190.000	139.455 35	84.130 84
329	Subsides dans l'intérêt du remplacement pour cause de maladie de membres du personnel enseignant .....	153.000	213.124 65	213.107 35
330	Subsides dans l'intérêt d'études et de voyages pédagogiques, cours de perfectionnement pour le personnel enseignant ..	50.000	56.920 00	56.920 00
331	Secours à des membres du personnel enseignant atteints de tuberculose ainsi qu'à d'anciens membres du personnel enseignant, leurs veuves et orphelins ; suppléments de pension .....	40.000	40.000 00	35.522 00
332	Subsides aux communes en faveur des cours postsecondaires (art. 78 de la loi du 10 août 1912 et règlement du 21 septembre 1915).....	410.000	410.000 00	407.849 94
333	Subsides en faveur d'écoles d'adultes et frais d'inspection de ces écoles et des cours postsecondaires.....	40.500	40.500 00	32.414 50
334	Subsides dans l'intérêt de l'éducation physique .....	60.000	60.000 00	20.500 00
335	Ecoles normales — traitements, indemnités.....	498.052	498.052 00	488.364 95
335 <sup>bis</sup>	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	8.750	8.750 00	18.790 40
335 <sup>ter</sup>	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	1.140	1.140 00	1.177 50

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
336	Id. — Matériel et dépenses diverses .....	20.000	20.000 00	19.330 90
337	Bourses d'études aux élèves-instituteurs.....	12.800	12.800 00	8.900 00
338	Bourses d'études aux élèves-institutrices .....	12.800	12.800 00	7.850 00
339	Subsides aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices qui fréquentent les écoles normales .....	35.000	35.000 00	35.000 00
340	Institut des sourds-muets — traitements et indemnités du personnel ; subsides et dépenses diverses pour cours aux enfants bégues.....	76.898	76.898 00	70.993 15
340bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)...	1.344	1.344 00	2.685 20
340ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limi- tatif).....	1.140	1.140 00	1.785 00
341	Entretien des élèves du même établissement ; habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsides à des élèves sourds-muets (art. 15 de la loi du 7 août 1923)...	64.500	64.500 00	52.789 02
341bis	Id. — Crédit extraordinaire pour acquisition de mobilier et de matériel scolaire.....	2.500	2.500 00	346 30
342	Etablissement des aveugles — indemnités du personnel enseignant .....	44.830	44.830 00	44.829 41
342bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)...	824	824 00	2.379 39
343	Entretien des élèves du même établissement ; habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsides à des élèves aveugles (art. 15 de la loi du 7 août 1923) .....	75.000	75.000 00	74.392 52
344	Subsides et dépenses de surveillance dans l'intérêt du place- ment d'enfants arriérés à l'établissement de Betzdorf ..	285.000	285.000 00	219.418 77
345	Subside à l'œuvre des colonies scolaires affiliée à la Croix Rouge Luxembourgeoise.....	9.000	9.000 00	9.000 00
346	Subside à la Société de l'art à l'école .....	4.000	4.000 00	4.000 00
347	Subsides aux sociétés dites « Verein für Volks- und Schul- hygiene » et « Verein für Haus und Schule ».....	5.000	5.000 00	5.000 00
347bis	Frais de publication d'un recueil des dispositions législa- tives et réglementaires sur l'enseignement primaire.....	40.000	40.000 00	36.392 80
		29.240.089	29240.089 00	29590.393 32
	<b>Section XLIV. — Arts et sciences.</b>			
348	Encouragements aux sciences, aux arts et aux productions littéraires et artistiques.....	110.000	110.000 00	99.343 32

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
348bis	Frais de participation du Grand-Duché à l'exposition internationale de la presse à Cologne. — Restant de l'exercice 1928.....	8.550	8.550 00	—
348ter	Part de l'Etat dans les frais d'organisation de concerts publics et d'autres représentations artistiques.....	20.000	20.000 00	12.500 00
349	Encouragements aux études industrielles, professionnelles et artistiques à des écoles spéciales de l'étranger. — Prêts remboursables.....	100.000	100.000 00	91.950 00
350	Musée. — Rémunération du conservateur .....	10.558	10.558 00	10.557 96
351	Frais d'entretien des collections du Musée .....	20.000	20.000 00	19.566 50
351ter	Id. — Acquisition d'armoires vitrées .....	16.000	16.000 00	16.000 00
351bis	Acquisition de collections historiques, artistiques et scientifiques .....	80.000	80.000 00	26.040 00
352	Loyer des locaux pour l'installation des collections, tant de l'Etat que des sociétés .....	3.150	3.150 00	3.150 00
353	Conservatoire de musique de Luxembourg.....	50.000	50.000 00	50.000 00
354	Subside éventuel en faveur du théâtre de la ville de Luxembourg .....	40.000	40.000 00	40.000 00
355	Entretien des monuments historiques .....	200.000	200.000 00	199.956 30
356	Subside à la Section historique de l'Institut .....	20.000	20.000 00	20.000 00
357	Subside à la Société des sciences naturelles, physiques et mathématiques .....	7.000	7.000 00	7.000 00
358	Subside à la Société des sciences médicales.....	5.000	5.000 00	5.000 00
359	Subside à la Société des naturalistes luxembourgeois.....	3.500	3.500 00	3.500 00
360	Subside à la Société « Verein für Luxemburger Geschichte, Literatur und Kunst » .....	6.000	6.000 00	6.000 00
361	Subside à la Société luxembourgeoise d'études linguistiques et dialectologiques .....	7.000	7.000 00	7.000 00
362	Subside au Comité du Willibrordus-Bauverein pour la restauration de la basilique d'Echternach .....	25.000	25.000 00	25.000 00
363	Subside au « Landwuel, Luxemburger Verein für ländliche Wohlfahrts- und Heimatpflege » .....	10.000	10.000 00	10.000 00
		741.758	741.758 00	652.564 08

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
<b>Section XLV. — Etablissements pénitentiaires.</b>				
<i>A. Luxembourg.</i>				
364	Commission administrative, jetons de présence et indemnités du secrétaire.....	8.000	8.000 00	7.367 96
365	Part contributive du Grand-Duché dans les frais d'administration de la Commission pénitentiaire internationale (sans distinction d'exercice) .....	1.200	1.200 00	—
366	Traitements et indemnités. ....	677.566	677.566 00	660.517 24
366bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	13.764	13.764 00	26.720 80
366ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	21.660	21.660 00	31.090 00
367	Traitements en vertu de la loi du 22 mars 1928 et indemnités en vertu de celle du 4 mai 1899 (Crédit non susceptible de transfert).....	540.139	540.139 00	540.138 42
367bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	6.564	6.564 00	14.708 40
367ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	28.500	28.500 00	20.207 50
367 <sup>4</sup>	Id. — Restants d'exercices antérieurs.....	7.680	7.680 00	7.679 77
368	Entretien des détenus (nourriture, habillement, couchage, courant électrique (lumière et force motrice), menues réparations des bâtiments et du mobilier, service sanitaire, hygiénique et médical, culte, éducation morale et scolaire, menues dépenses de ménage, frais généraux etc.), enseignement et traitement médical du personnel. ....	1.100.000	1.099.385 32	1.099 102 94
369	Dépenses relatives au travail dans les maisons de détention. (Matières premières, courant électrique (lumière et force motrice), outils, machines, réparations, camionnage etc.), y compris un restant de l'exercice 1928 de fr. 35.000 .....	360.000	360.000 00	358.944 38
370	Frais de bureau .....	6.000	6.090 35	6.090 35
<i>B. Diekirch.</i>				
371	Commission administrative — jetons de présence et indemnité du secrétaire .....	2.000	2.000 00	1.967 96
372	Traitements et indemnités. ....	100.114	100.114 00	89.731 53
372bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	2.060	2.060 00	3.587 52
372ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	6.840	6.840 00	4.555 00

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
373	Traitements en vertu de la loi du 22 mars 1928 et indemnités en vertu de celle du 4 mai 1899 (Crédit non susceptible de transfert).....	41.357	41.357 00	41.356 25
373bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)...	398	398 00	912 00
373ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif).....	1.140	1.140 00	972 50
374	Entretien des détenus (nourriture, habillement, couchage, éclairage, menues réparations et mobilier, médicaments etc., et traitement médical du personnel).....	28.000	28.000 00	25.349 95
375	Dépenses relatives au travail des détenus.....	10.000	10.000 00	6.000 00
376	Frais de bureau.....	1.000	1.000 00	668 00
<i>C. Prisons cantonales.</i>				
377	Installations, réparations, ameublement, frais d'entretien et de nourriture des détenus, etc. (Loi du 14 février 1900)	9.000	9.524 33	9.516 33
	Section XLVI. — <b>Maison de santé d'Ettelbruck, Hospice du Rham.</b>	2.972.982	2.972.982 00	2.957.184 80
<i>A. Maison de santé d'Ettelbruck.</i>				
378	Traitements et émoluments fixes.....	500.297	500.297 00	484.942 66
378bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif) ..	10.420	10.420 00	20.166 72
378ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif).....	28.500	28.500 00	29.437 50
379	Indemnités du personnel attaché à l'établissement en vertu de l'art. 3 de la loi du 16 août 1923 ; indemnités de logement (Crédit non susceptible de transfert).....	633.521	633.521 00	633.520 42
379bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	14.300	14.300 00	27.858 68
379ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif).....	39.900	39.900 00	43.187 50
380	Entretien des pensionnaires (nourriture, habillement, couchage, éclairage, médicaments, mobilier, entretien du parc et des plantations, menues dépenses pour récréations, distractions etc. à offrir aux malades, etc.), uniforme et traitement médical du personnel ; bibliothèque, menues dépenses.....	1.740.000	1.740.000 00	1.456.718 48
<i>B. Hospice du Rham.</i>				
381	Traitements.....	239.229	248.079 00	248.062 71
381bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	4.750	4.750 00	9.971 52

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
381 <sup>ter</sup>	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif) .....	5.700	5.700 00	5.887 50
382	Indemnités fixes, indemnités d'habillement, etc. (Crédit non susceptible de transfert).....	137.900	137.900 00	136.362 24
382 <sup>bis</sup>	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	2.200	2.200 00	6.578 64
383	Entretien des pensionnaires (nourriture, habillement, couchage, éclairage, médicaments, mobilier, enterrements, entretien des promenades et des plantations, denrées pour le cours de cuisine scolaire etc.), traitement médical du personnel; frais résultant d'études aux écoles professionnelles, de la mise en apprentissage des pupilles et de la surveillance des enfants placés .....	1.319.443	1.307.598 10	1.269.837 47
384	Matériel d'école, y compris les frais de plusieurs excursions de la population scolaire — Musée et bibliothèque scolaires, imprimés, etc., y compris un restant d'exercices antérieurs .....	7.000	9.994 90	9.994 90
		<u>4.683.160</u>	<u>4.683.160 00</u>	<u>4.382.526 94</u>
	<b>Section XLVII. — Bienfaisance publique.</b>			
385	Subsides pour des œuvres de bienfaisance et de solidarité sociale (Crédit non limitatif) .....	25.000	25.000 00	247.831 35
386	Répartition du produit net des suppléments perçus sur les timbres « Caritas » 1928 en faveur d'œuvres de charité..	195.930	195.930 00	195.930 00
387	Entretien des enfants indigents à la colonie thermale de Mondorf-les-Bains ou ailleurs; acquisition d'objets de literie pour la colonie thermale.....	15.000	15.000 00	15.000 00
388	Secours du chef des pertes essuyées par suite d'accidents ou d'événements imprévus; secours particuliers, secours urgents et secours de route .....	125.000	151.703 35	151.228.35
389	Part contributive de l'Etat dans les frais d'entretien de diverses catégories d'indigents exposés tant dans le pays qu'à l'étranger, conformément aux art. 27, 29 et 30 de la loi du 28 mai 1897. (Crédit non limitatif, et, pour les dépenses réclamées par les pays étrangers, sans distinction d'exercice) .....	725.000	725.000 00	833.571 26
389 <sup>bis</sup>	Id. — Restants d'exercices antérieurs.....	8.000	8.000 00	3.850 79
390	Remboursement de frais tombant à charge de l'Etat du chef de l'entretien d'indigents étrangers et d'indigents indigènes dont le domicile de secours n'a pu être déterminé (art. 28 et 31 de la loi du 28 mai 1897) (Crédit non limitatif) .....	120.000	120.000 00	174.117 49
390 <sup>bis</sup>	Id. — Restants d'exercices antérieurs.....	5.000	5.000 00	106 75

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
391	Remboursement de secours avancés à des Luxembourgeois en pays étrangers. — Subsidés à des sociétés luxembourgeoises de bienfaisance à l'étranger, y compris un restant d'exercices antérieurs.....	50.000	23.296 65	16.015 70
392	Secours aux sans-travail ; subsidés aux caisses de chômage et à l'Association internationale pour la lutte contre le chômage (Crédit non limitatif).....	7.000	7.000 00	20.000 00
393	Assistance publique — fournitures d'ouvrages, de brochures, d'imprimés et dépenses diverses.....	500	500 00	—
	Section XLVIII.	1.276.430	1.276.430 00	1.657.651 69
394	<b>Récompenses</b> pour actes de dévouement.....	500	500 00	300 00
	Section XLIX. — <b>Police générale et administrative.</b>			
395	Subsidés aux communes pour tenir lieu des attributions d'amendes (Loi du 22 décembre 1923) (Crédit non limitatif).....	60.000	60.000 00	144.646 95
396	Gratifications aux fonctionnaires et agents de la police générale, spéciale et locale (Loi du 22 décembre 1923) (Crédit non limitatif).....	60.000	60.000 00	144.156 59
397	Crédit dans l'intérêt du patronage des condamnés libérés et des enfants moralement abandonnés.....	15.000	15.000 00	14.989 80
397bis	Création d'un établissement pour les enfants moralement abandonnés. Aménagement, traitements, indemnités et autres dépenses du service (Crédit non limitatif)....	p <sup>r</sup> mém.	—	—
398	Dépenses à faire pour le transport à l'intérieur ou à la frontière, ainsi que pour l'entretien en route des personnes arrêtées, des étrangers expulsés, des vagabonds et des mendiants, et pour l'exécution des arrêtés d'expulsion (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)....	3.000	3.000 00	13.133 43
399	Primes et dépenses diverses pour la destruction des animaux nuisibles, y compris le subside à allouer à la société de chasse Saint-Hubert.....	10.000	8.852 40	3.280 00
	Versement au fonds spécial créé par l'art. 13 de la loi du 20 juillet 1925 sur l'amodiation de la chasse du droit supplémentaire perçu sur les permis de chasse en conformité de l'art. 11 de la même loi. Frais de déplacement des agents forestiers délégués hors de leur triage en conformité de l'alinéa 2 de l'art. 10 du règlement sur la chasse du 26 juillet 1927 (sans distinction d'exercice. — Crédit non limitatif).....	71.200	71.200 00	50.000 00
400bis	Intervention de l'Etat dans le paiement des dégâts causés par le sanglier, en conformité de l'art. 14, alinéa final			

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
	de la loi du 20 juillet 1925 sur l'amodiation de la chasse, y compris un restant de fr. 500 des exercices 1927 et 1928 (sans distinction d'exercice). — (Crédit non limitatif) ..	1.000	1.000 00	—
401	Exécution de la loi sur la pêche, repeuplement des eaux. — Dépenses diverses .....	35.000	36.147 60	36.147 60
402	Subside à la société protectrice des animaux domestiques ..	1.000	1.000 00	—
403	Gratifications aux agents chargés de la surveillance de la pêche.....	20.000	20.000 00	20.000 00
404	Etablissements dangereux, insalubres et incommodes — instruction des demandes en autorisation ; surveillance..	8.000	7.994 95	7.372 60
405	Cinémas. — Jetons de présence et frais de route et de séjour revenant aux membres et secrétaire de la commission chargée de la surveillance des établissements et représentations cinématographiques et autres frais y relatifs .....	18.000	18.005 05	17.957 05
		302.200	302.200 00	451.684 02
	<b>Section L.</b>			
406	Dépenses imprévues, y compris un restant d'exercices antérieurs.....	20.000	20.000 00	20.000 00
407	Commissariat de la Banque Internationale .....	70.556	70.556 00	70.515 12
407bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif)....	1.344	1.344 00	2.688 00
408	a) Réparation des dommages matériels essayés par suite d'accidents ou d'événements imprévus résultant de faits de guerre, subsides dans l'intérêt des mesures de sécurité prises en vue de prévenir ces accidents, et autres dépenses qui s'y rattachent (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	250.000		
	b) Subventions urgentes à faire à des sujets luxembourgeois indigents sinistrés de la guerre à l'étranger (Crédit non limitatif) ..	50.000		
		300.000	300.000 00	203.565 00
408bis	Réparations d'autres dommages de guerre évalués par les commissions cantonales (Crédit non limitatif) .....	125.000	125.000 00	—
409	Fournitures de matériel de bureau aux administrations et services publics par l'Office central créé à cette fin, y compris les indemnités du personnel .....	120.000	120.000 00	119.959 63
409bis	Id. — Restants d'exercices antérieurs.....	1.730	1.730 00	1.546 45
410	Commission pour l'étude de la revision des tarifs et des conditions de contrats communaux de gaz et d'électricité : mise sous séquestre d'usines défallantes. — Frais			

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
	occasionnés et indemnités aux membres de la commission (sans distinction d'exercice) .....	5.000	5.000 00	2.417 00
		643.630	643.630 00	420.691 20
	<b>Section LI. — Reports d'exercices précédents.</b>			
411	a) Dépenses dont les crédits sont restés disponibles aux budgets respectifs et qui se rattachent à des exercices clos dont les comptes ne sont pas encore arrêtés par la loi .....	fr. 10.000		
	b) Report du crédit resté disponible au Budget de 1927 :			
	à l'art. 95 <sup>ter</sup> . — Acquisition par la ville de Luxembourg du matériel nécessaire à l'entretien et à la propreté de la voirie publique sur le territoire de la ville : part de l'Etat .....	» 40.942		
	à l'art. 101. — Entretien des chemins repris par l'Etat .....	» 10.683		
	à l'art. 112 <sup>bis</sup> . — Travaux extraordinaires de curage de l'Alzette et de la Pétrusse sur le territoire de la ville de Luxembourg .....	» 40.904		
	à l'art. 112 <sup>a</sup> . — Couverture des ruisseaux dits « Düdelingerbach » à Dudelange et « Kaylbach » à Rumlange. — Part de l'Etat .....	» 158.367		
	à l'art. 112 <sup>s</sup> . — Réparation et exhaussement de l'endiguement de la Sûre à Bettendorf. — Part de l'Etat .....	» 28.000	3.280.272	3.280.272 00
	à l'art. 114 <sup>a</sup> . — Frais de construction et d'installation d'un lycée de jeunes filles à Luxembourg (Lois des 17 juin 1911 et 3 novembre 1926.) — Part de l'Etat .....	» 110.000		
	à l'art. 194. — Gros entretien des réseaux télégraphique et téléphonique ; dépenses diverses et imprévues (sans distinction d'exercice) .....	» 546.878		
	à l'art. 351. — (Art. 370 du Budget de 1925). — Téléphones. — Création et extension des réseaux télégraphique et téléphonique (sans distinction d'exercice) .....	» 1.261.120		
	à l'art. 361 <sup>bis</sup> . — Construction d'un bâtiment pour le service technique des postes et des télégraphes (Loi du 28 mars 1927) .....	» 1.073.378		
	<b>Section LII. — Travaux d'utilité publique.</b>			
	Travaux extraordinaires à exécuter sur les routes existantes	4.000.000	4.000.000 00	3.554.688 39

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
412bis	Travaux en vue de l'adaptation de la voirie de l'Etat à la circulation moderne, (3 <sup>e</sup> crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	10.000.000	10000.000 00	32127.442 91
412ter	Dépenses dans l'intérêt de l'établissement d'une signalisation moderne sur la voirie de l'Etat .....	1.100.000	1.100.000 00	540.126 71
413	Déviations de la route de Luxembourg à Hesperange au Dernier Sol et établissement d'un passage supérieur, y compris les dépenses à faire pour l'acquisition des emprises et les rampes d'accès (sans distinction d'exercice) ..	1.260.000	1.484.000 00	1.483.821 05
414	Mise en état et réfection de la voirie de l'Etat dans le canton d'Esch (sans distinction d'exercice) .....	580.000	580.000 00	571.509 75
415	Mise en état des chemins repris par l'Etat .....	3.278.200	4.135.200 00	4.135.005 56
416	Travaux extraordinaires à exécuter sur les chemins repris, y compris les indemnités des agents temporaires occupés à ces travaux (sans distinction d'exercice) .....	3.000.000	2.134.972 44	1.931.770 63
416bis	Acquisition des couches de minerais se trouvant dans le sous-sol du chemin repris et du tramway intercommunal d'Esch à Rumelange, dans l'intérêt de la consolidation de ces voies de communication. — Part de l'Etat .....	150.000	150.000 00	140.232 17
417	Construction d'un chemin de Bettel à Vianden .....	p <sup>r</sup> mém.	—	—
418	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos .....	75.000	83.027 56	83.027 56
419	Etablissement de la voirie sur le plateau Bourbon, y compris les dixièmes retenus en garantie (sans distinction d'exercice). Lois des 16 mai 1904 et 8 août 1907) .....	925.000	701.000 00	504.183 62
420	Dépenses occasionnées par l'étude du projet de création par l'Etat d'une centrale électrique (Ueberlandzentrale), ainsi que par l'examen de la question d'établissement d'un grand barrage sur l'Our près de Vianden (sans distinction d'exercice) .....	220.243	220.243 00	166.387 90
420bis	Etablissement et exploitation des réseaux de distribution d'énergie électrique dans le Grand-Duché (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	10.000.000	10000.000 00	15000.000 00
420ter	Id. — Intérêts de retard dus par l'Etat (sans distinction d'exercice) .....	268.750	268.750 00	268.750 00
420 <sup>a</sup>	Aviation. — Etablissement de lignes aéronautiques dans le Grand-Duché ; frais d'études etc. ....	20.000	20.000 00	—
420 <sup>b</sup>	Subsides destinés à la diffusion de la T. S. F. ....	10.000	10.000 00	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
421	Agrandissement, aménagement et mise en état de l'immeuble dit « Couvent américain » à Luxembourg-Limpertsberg et du château de Walferdange, (sans distinction d'exercice. Loi du 3 novembre 1926) .....	4.000.000	4.000.000 00	3.644.845 55
422	Mise en état de la salle des séances de la Chambre des députés, y compris l'installation du chauffage central et d'un nouveau système d'éclairage .....	100.000	100.000 00	—
423	Etablissement thermal de Mondorf-les-Bains ; — aménagement d'un autos-parc .....	200.000	200.000 00	—
423bis	Frais d'études et confection d'un plan d'extension de Mondorf-les-Bains — Part de l'Etat .....	25.000	25.000 00	—
423ter	Construction d'un Casino à Mondorf-les-Bains .....	p <sup>r</sup> mém.	—	—
424	Agrandissement de l'Hôtel du Gouvernement à Luxembourg et urbanisation du quartier de l'Athénée, y compris les frais d'acquisition des emprises.....	p <sup>r</sup> mém.	—	—
425	Pose d'un câble téléphonique entre Luxembourg et Rodange-frontière, extension du central automatique, achat de places à bâtir, ainsi que construction et achat de maisons postales. (Loi du 25 mars 1929) .....	17.000.000	17000.000 00	9.500.210 13
426	Construction d'un bâtiment des postes à Esch-s.-Alz. (Loi du 31 juillet 1929).....	5.000.000	5.000.000 00	1.809.014 60
		<u>61.212.193</u>	<u>61212.193 00</u>	<u>75461.016 53</u>
	Total général des dépenses .....	<u>350.859.714</u>	<u>350859.714 00</u>	<u>362378.232 50</u>
	<b>Chapitre III. — DÉPENSES POUR ORDRE.</b>			
	(Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice.)			
1	Recettes et dépenses concernant l'Union économique .....	47.080.000	47.080.000 00	377.479 98
2	Remboursements d'avances reçues par la Caisse de l'Etat, ou dépôts de fonds, ou placements temporaires en titres de l'emprunt grand-ducal .....	1.000.000	1.000.000 00	—
3	Postes. — Remboursements aux Offices étrangers .....	500.000	500.000 00	465.172 62
4	Télégraphes et Téléphones. — Remboursements aux Offices étrangers, frais d'express et bons de réponses payées ; — frais à avancer par les comptables .....	2.250.000	2.250.000 00	2.749.633 80
5	Chemins de fer à petite section. — Emprunt dans l'intérêt de la construction et de l'exploitation (Loi du 26 juin 1897) .....	7.455.367	7.455.367 00	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1929.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
6	Chemins de fer à petite section. — Intérêts et amortissement de cet emprunt (Loi du 26 juin 1897) .....	233.292	233.292 00	252.120 10
7	Id. — Produits des rachats anticipatifs des concessions minières octroyées par la loi du 6 juin 1898.....	48.917	48.917 00	—
8	Chemins de fer à petite section. — Emprunt dans l'intérêt de la construction et de l'exploitation (Loi du 28 juin 1911) .....	10.026.000	10026.000 00	—
9	Id. — Intérêts et amortissement de cet emprunt.....	482.807	482.807 00	26.000 00
		69.076.383	69076.383 00	3.870.406 50

EXERCICE 1929.

BALANCE.

A. Recettes et dépenses ordinaires.

I. — Recettes effectives y compris l'excédent de recettes de l'exercice 1928 par francs : 75.414.417,57 .....	fr. 400.763.826 72
II. — Dépenses effectives.....	» 362.378.232 50
Excédent de recettes .....	fr. 38.385.594 22

B. Recettes et dépenses pour ordre.

I. — Recettes pour ordre y compris l'excédent de recettes pour ordre de l'exercice 1928 par francs : 5.192.872,66.....	fr. 10.716.478 91
II. — Dépenses pour ordre .....	» 3.870.406 50
Excédent de recettes pour ordre ....	fr. 6.846.072 41

Le Directeur général des finances,

P. Dupong.

**COMPTE GÉNÉRAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES EFFECTUÉES SUR LES FONDS SPÉCIAUX DÉPOSÉS  
DANS LA CAISSE DE L'ÉTAT PENDANT L'EXERCICE 1929.**

N° d'ordre.	DÉSIGNATION DES FONDS.	Excédent de recette de l'exercice 1928.	Excédent de dépense de l'exercice 1928.	Recouvrements faits pendant l'exercice 1929.	Dépenses faites pendant l'exercice 1929.	Excédent de recette de l'exercice 1929.	Excédent de dépense de l'exercice 1929.
1	Impositions communales . . . . .	—	6.451 13	37.097.872 67	37.097.872 67	—	6.451 13
2	Fonds des dépenses communales.	—	744.929 19 <sup>5</sup>	664.870 22	1.541.355 78	—	1.621.414 75 <sup>6</sup>
3	Cautionnements de toute nature .	41.193.001 25	—	8.002.850 00	2.116.966 66	47.078.884 59	—
4	Fonds de l'administration des bourses d'études de l'Athénée..	710.545 00	—	20.000 00	59.800 00	670.745 00	—
5	Dette publique. — Titres et coupons prescrits ou non touchés.	4.979 53	—	—	—	4.979 53	—
6	Successions en déshérence non encore acquises à l'État.....	131.166 13	—	—	—	131.166 13	—
7	Biens séquestrés . . . . .	741 95	—	—	—	741 95	—
8	Consignations et dépôts.....	2.522.528 31	—	1.671.515 52	1.754.659 35	2.439.384 48	—
9	Masse des détenus . . . . .	—	—	221.766 67	221.766 67	—	—
10	Douane. - Timbres adhésifs vendus	24.672 18	—	—	—	24.672 18	—
11	Postes. — Fonds pour mandats..	67.463.243 50	—	2.476.971.904 33	2.457.629.984 08	86.805.138 75	—
12	Postes. — Fonds de subvention de comptables d'autres services...	—	—	813.627.487 14	813.627.487 14	—	—
13	Postes. — Droits de douane avancés	—	—	525.664 38	525.664 38	—	—
14	Fonds appartenant aux sociétés de secours mutuels . . . . .	15.487.931 25	—	2.150.037 50	1.003.175 00	16.634.793 75	—
15	Fonds communal . . . . . (Réserve formée en vertu des art. 4 et 5 de la loi du 8 août 1907.)	69.026 14	—	—	—	69.026 14	—
16	Fonds d'amortissement de l'Emprunt belgo-luxembourgeois....	9.008.000 00	—	594.990 00	594.990 00	9.008.000 00	—
17	Fonds d'Amortissement des chemins de fer vicinaux . . . . .	106.562 50	—	—	—	106.562 50	—
18	Fonds spécial pour la construction d'une conduite d'eau intercommunale dans les Ardennes.....	2.270.500 00	—	437.500 00	841.726 70	1.866.273 30	—
	Total.....	138.992.872 74	751.380 32 <sup>5</sup>	3.341.986.458 43	3.317.015.448 43	164.840.368 30	1.627.865 88 <sup>6</sup>

88

Le Directeur général des finances,  
P. DUPONG.

**Avis. — Associations syndicales.** — Conformément à l'art. 10 de la loi du 28 décembre 1883, il sera ouvert du 11 au 24 janvier 1935, dans la commune de Grevenmacher, une enquête sur le projet et les statuts d'une association à créer pour la reconstruction des vignes avec sentiers au lieu dit : « Leiteschberg », à Grevenmacher.

Le plan de situation, le devis détaillé des travaux, un relevé alphabétique des propriétaires intéressés, ainsi que le projet des statuts de l'association sont déposés au secrétariat communal de Grevenmacher, à partir du 11 janvier prochain.

M. Guillaume *Lethal*, membre de la Chambre d'agriculture à Grevenmacher, est nommé commissaire à l'enquête. Il donnera les explications nécessaires aux intéressés, sur le terrain, le jeudi, 24 janvier prochain, de 9 à 11 heures du matin, et recevra les réclamations le même jour, de 2 à 4 heures de relevée, dans la salle du comice viticole à Grevenmacher. — 14 janvier 1935.

— Conformément à l'art. 10 de la loi du 28 décembre 1883, il sera ouvert du 17 au 31 janvier 1935, dans la commune de Flaxweiler, une enquête sur le projet et les statuts d'une association à créer pour la construction de trois chemins d'exploitation aux lieux dits : « Auf Maes », « Im Kundel », « Im Gewännchen », à Beyren.

Le plan de situation, le devis détaillé des travaux, un relevé alphabétique des propriétaires intéressés, ainsi que le projet des statuts de l'association sont déposés au secrétariat communal de Flaxweiler, à partir du 17 janvier prochain.

M. Pierre *Schumacher*, membre de la Chambre d'agriculture à Wormeldange, est nommé commissaire à l'enquête. Il donnera les explications nécessaires aux intéressés, sur le terrain, le jeudi, 31 janvier prochain, de 9 à 11 heures du matin, et recevra les réclamations le même jour, de 2 à 4 heures de relevée, dans la salle du comice agricole à Beyren. — 14 janvier 1935.

— En conformité de l'art. 6 de la loi du 28 décembre 1883, l'association syndicale libre pour la construction d'un chemin d'exploitation au lieu dit : « Boushten » à Eischen, a déposé un double de l'acte d'association au Gouvernement et au secrétariat communal de Hobscheid. — 11 janvier 1935.

**Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce de Luxembourg et de Diekirch, pendant le mois de décembre 1934.**

N° d'ordre	Nom du failli	Date du jugement	Juge-commissaire	Curateur	Date de la déclaration de créance	Date de la vérification des créances
<i>Luxembourg.</i>						
1	<i>Krecké Marie</i> , épouse de <i>Joseph Majerus</i> , commerçante à Esch-s.-Alz.	1.12.34.	M. Als.	M <sup>e</sup> Hyac. Gläserer.	10.12.34.	21.12.34.
2	<i>Basitan André</i> , ci-devant entrepreneur de constructions à Pétange, actuellement tenancier de l'Hôtel « Belgo-Luxembourg » à Luxembourg-gare.	15.12.34.	M. Als.	M <sup>es</sup> Léon et Lambert Schaus.	31.12.34.	9. 1.35.
3	Société anonyme établie à Luxembourg sous la raison de : « <i>Épargne Immobilière</i> »	24.12.34.	M. Reckinger.	M <sup>e</sup> Jos. Kauffman, MM. Nic. Kuffer, V. Hemmer.	12. 1.35.	2. 2.35.

*Diekirch: Néant.*

15 janvier 1935.

**Avis. — Emprunt grand-ducal 5% 1930.**

Le tirage au sort des obligations de l'emprunt grand-ducal 5% 1930, remboursables le 1<sup>er</sup> mars 1935, a donné le résultat suivant :

<i>8 obligations à 500 florins ou fr. lux. 7215.</i>							
120	389	553	617	897	1045	1267	1326
<i>37 obligations à 1000 florins ou fr. lux. 14430.</i>							
234	1013	1905	2803	3671	4585	5399	6026
412	1171	1980	2818	3807	4636	5484	6203
469	1434	2021	3000	4314	4782	5741	
514	1510	2052	3023	4347	4849	5821	
517	1512	2331	3572	4421	5244	5912	

Les obligations suivantes, sorties aux tirages antérieurs, n'ont pas encore été présentées au remboursement :

<i>1 obligation à 500 florins ou fr. lux. 7215.</i>							
N°	57 (2)						
<i>3 obligations à 1000 florins ou fr. lux. 14430.</i>							
N°	766 (2)	2480 (2)	6214 (1)				

Le remboursement se fera sans aucune retenue pour impôts luxembourgeois en florins P. B. :  
 A Amsterdam, aux guichets de MM. Mendelssohn & Co., Amsterdam, de la Nederlandsche Handel Maatschappij, N. V., de MM. Pierson & Co., et de la Banque de Paris et des Pays-Bas ;  
 A Rotterdam, aux guichets de MM. R. Mees et Zoonen ;  
 Ou au choix du porteur en francs luxembourgeois :  
 Aux guichets de la Banque de la Société Générale de Belgique et de MM. Alfred Levy & Cie., Luxembourg.  
 Les intérêts cesseront de courir à partir du jour de l'échéance des titres.

(1) Obligation remboursable au 1<sup>er</sup> mars 1933.  
 (2) Obligations remboursables au 1<sup>er</sup> mars 1934. — 14 janvier 1935.